

IRAK

Un présentateur d'ABC gravement blessé

Page B 1



SADDAM HUSSEIN

Le procès reprend dans le chaos

Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 18

LE LUNDI 30 JANVIER 2006

87c + TAXES = 1\$

Obésité: le monde de la publicité montré du doigt

FABIEN DEGLISE

Les grands groupes médiatiques et les agences de publicité doivent reconnaître très vite leur contribution au développement inquiétant de l'obésité et de l'embonpoint au Québec. Avant de se faire policer par le gouvernement, ces acteurs sociaux gagneraient d'ailleurs à «mettre en place des gestes correctifs significatifs». Comment? En adoptant des codes de pratiques responsables en matière de publicité destinée aux enfants et des codes de déontologie pour façonner positivement les attitudes et comportements en ce qui a trait à l'alimentation, aux menus des grandes chaînes de restauration ou encore aux régimes alimentaires miracle, estime le Groupe de travail provincial sur la problématique du poids (GTPPP).

Après cinq ans de réflexion, ce groupe, qui va présenter ce matin à Montréal son plan d'attaque pour contrer l'obésité dans la société québécoise, est catégorique: «Le milieu socioculturel [qui, selon lui, se compose entre autres de Québecor et de ses filiales, de Groupe Transcontinental, de Gesca, de Cossette Communication ou encore de BBDO Montréal] constitue un maillon important, mais souvent insoupçonné dans la problématique du poids», en raison des messages publicitaires souvent néfastes fabriqués par les uns et diffusés par les autres. Et «une réforme importante dans ce domaine s'impose», peut-on lire dans le rapport du GTPPP dont *Le Devoir* a obtenu copie.

VOIR PAGE A 8: OBÉSITÉ

Changements climatiques

Un expert de la NASA se dit victime de censure

PAULINE GRAVEL

Le physicien américain James E. Hansen, grand spécialiste du climat à la NASA, s'insurgeait hier à la une du *New York Times* contre la censure que lui impose la direction de son institution depuis ses déclarations soulignant l'urgence d'agir pour freiner le réchauffement du climat.



James E. Hansen

Tout a commencé le 6 décembre dernier, alors que ce très réputé scientifique, également directeur de longue date du Goddard Institute for Space Studies de la NASA à l'université Columbia de New York, affirmait dans le cadre de la réunion annuelle de la Geophysical Union à San Francisco qu'«il était tout à fait possible d'arriver à réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'aide de technologies actuellement à notre portée, notamment en ce qui concerne les moteurs de voitures... Et sans la participation décisive des États-Unis, les changements climatiques transformeraient finalement la Terre en une planète différente».

VOIR PAGE A 8: NASA

INDEX

Annonces	B 2	Idées	A 7
Avis publics ..	B 4	Météo	B 4
Convergence ..	B 7	Monde	B 1
Culture	B 8	Mots croisés ..	B 2
Décès	B 2	Religions	B 6
Économie	B 1	Sudoku	B 4
Éditorial	A 6	Télévision	B 6

Londres célèbre l'année du Chien



ALESSIA PIERDOMENICO REUTERS

CORTÈGES de dragons et de lions, danseurs faisant onduler des éventails, spectacles d'arts martiaux, jeunes femmes en robes de soie verte ornées de sequins, costumes orange, verts, rouge et or: les spectacles exotiques se sont succédé de Soho, où se trouve le quartier chinois, jusqu'à Trafalgar Square, au cœur de Londres. La capitale britannique a salué hier avec faste le passage au Nouvel An chinois, qui marque également le début de l'année du Chien. Il s'agissait de la plus grande célébration du Nouvel An chinois hors d'Asie. Succédant au coq, dans un calendrier lunaire qui associe chaque année à un des 12 animaux du zodiaque, le chien est considéré comme loyal, digne de confiance, honnête, mais aussi pessimiste et cynique. Selon certains astrologues, l'année du Chien sera celle du calme avant la tempête.

L'ENTREVUE

Liberté globale

Renée Borduas livre son secret d'alcôve, la photographie

Non, elle ne parlera pas de son frère ni de sa sœur, non plus que de sa mère, décédée le 13 juillet dernier à l'âge de 94 ans. Renée Borduas avait tout simplement envie de parler d'elle, un peu de son père, de *Refus global*, de son enfance et de photographie, son espace de liberté. D'ordinaire, Renée Borduas n'accorde pas d'entrevue: rare occasion que celle-ci.

THIERRY HAROUN

Percé — Nous l'avons rencontrée à Percé, où elle était de passage pour reprendre sa quinzaine de photos ayant fait l'objet d'une exposition au musée Le Châfaud de Percé qui soulignait, l'été dernier, le centième anniversaire de naissance de Paul-Émile Borduas, demiurge de *Refus global*.

«Mon imaginaire a tout été construit à partir de ce que j'ai vu, dès ma naissance, sur les murs de notre demeure. J'y ai vu de l'abstraction. J'ai tout ce bagage en moi. J'aurais bien aimé, d'une certaine façon, pratiquer la peinture automatiste. Je ne suis pas peintre, malheu-

reusement. Mon imaginaire est issu de celui de mon père, Paul-Émile. Lui, je ne peux pas le mettre à l'écart de ma vie. Ce que j'ai au fond de moi découle des conversations que j'ai eues avec lui», explique en toute franchise Renée Borduas, née à Montréal en 1939.

Enfant, elle habite avec sa famille dans un appartement situé près du parc Lafontaine, rue Napoléon. «Je me souviens d'un matin tout particulier... Je venais tout juste de me lever et, soudain, un nouveau tableau de mon père était accroché sur un mur! C'était *La Grimace* [huile sur toile, 1943], sorte de personnage qui me tirait la langue, de couleur rose, sur un fond vert crapaud.

VOIR PAGE A 8: BORDUAS



OLEG POPOV REUTERS

Le premier ministre israélien par intérim Ehud Olmert et la chancelière allemande Angela Merkel, hier, à Jérusalem.

Le Hamas

sous pression

L'Allemagne se range du côté d'Israël et des États-Unis

JULIA NAUMANN

Jérusalem — Le premier ministre israélien par intérim, Ehud Olmert, et la chancelière allemande, Angela Merkel, ont affiché hier une position commune sur le Hamas, refusant de traiter avec lui s'il ne renonçait pas à la violence et ne reconnaissait pas le droit d'Israël à exister.

«Nous nous sommes mis d'accord sur les principes qui devront guider la communauté internationale dans ses relations futures avec l'Autorité palestinienne», a déclaré M. Olmert lors d'une conférence de presse avec la chancelière allemande, après des entretiens à Jérusalem axés sur la victoire écrasante du mouvement radical palestinien Hamas aux législatives de mercredi. «Nous pensons qu'il est impossible de négocier avec des organisations ou des gouvernements qui sont impliqués dans le terrorisme et qui ne veulent pas reconnaître l'État d'Israël», a ajouté M. Olmert. «J'apprécie vraiment cette approche commune partagée par des pays européens et les États-Unis», a-t-il dit.

Pour Mme Merkel, le fait que le Hamas, responsable de nombreux attentats suicide meurtriers anti-Israéliens et qui prône la destruction d'Israël, ait remporté les élections législatives du 25 janvier ne lui donne pas automatiquement de légitimité internationale.

VOIR PAGE A 8: HAMAS

■ Le Fatah refuse de cohabiter avec le Hamas, page B 2

■ La chronique de François Brousseau, page B 1



THIERRY HAROUN

Renée Borduas

Les chansons de Sophie

9h

Du lundi au vendredi



ESPACE
MUSIQUE
100,7 FM

www.radio-canada.ca/radio

• LES ACTUALITÉS •

Attention aux feux rouges !

133 policiers supplémentaires vont patrouiller les rues de Montréal afin d'assurer le respect des règles de sécurité

ALEXANDRE SHIELDS

Piétons, cyclistes et automobilistes montréalais seront forcés de porter plus d'attention au respect des règles de la sécurité routière et de la circulation dès demain, puisque 133 policiers supplémentaires vont patrouiller dans les rues de la ville afin d'assurer notamment le respect des limites de vitesse, des voies réservées et de la signalisation aux intersections.

Le Service de police de la ville de Montréal (SPVM) entend ainsi améliorer le comportement de tous les usagers du macadam en mettant sur pied davantage de patrouilles et en effectuant des opérations dans des endroits ciblés. Composée d'agents de circulation et d'agents motards, cette nouvelle escouade procédera par exemple à des opérations radar, mais aussi à des vérifications du port de la ceinture de sécurité.

Les autorités comptent donc alier «prévention et répression» afin de favoriser la cohabitation entre les différents usagers de la route, qu'il soient cyclistes, piétons, automobilistes, camionneurs ou autres. «Notre plus grand défi consistera à inciter les usagers de la route à modifier leur comportement. Par expérience, nous sommes conscients qu'un changement de cette ampleur prendra du temps, qu'il nécessitera même, au début, une certaine période d'adaptation de la part des usagers», a expliqué le directeur du SPVM, Yvan Delorme.



Les piétons habitués à traverser la rue au feu rouge devront songer à changer leur comportement.

Les forces de l'ordre espèrent aussi «accroître le sentiment de sécurité des citoyens» par une présence policière accrue, alors que, selon un sondage mené pour le compte du SPVM, 59 % des Montréalais considèrent qu'il y a du danger lié à la circulation dans leur quartier. Les policiers se sont justement donné pour

objectif d'améliorer la «sécurité et la qualité des quartiers résidentiels», notamment pour les enfants.

Selon les statistiques disponibles, le bilan des accidents routiers s'est alourdi depuis quelques années à Montréal. En 2004, 226 piétons sont décédés ou ont été blessés gravement, contre 161 en

2001. Au cours de la même période, le nombre de collisions de véhicules avec décès ou blessés est passé de 565 à 716. Enfin, en 2004, 1694 piétons ont été happés par des automobilistes, soit une moyenne de 32 par semaine.

Le Devoir

«Une dernière chance» pour les otages canadiens en Irak

Toronto — Après sept semaines de silence, une vidéo montrant les quatre militants chrétiens détenus en otages en Irak, dont deux Canadiens, ont fait naître une lueur d'espoir chez leurs proches.

La bande vidéo de 55 secondes obtenue par la chaîne de télévision al-Jazira montre les deux Canadiens James Loney et Harmeet Singh Sooden, le Britannique Norman Kember et l'Américain Tom Fox, qui avaient été enlevés à Bagdad le 26 novembre dernier par «les Brigades des épées de la vertu», un groupe inconnu jusqu'alors.

L'image, plutôt grise et sombre, montre d'abord les quatre hommes, travaillant pour l'organisation humanitaire Christian Peacemaker Teams, debout près d'un mur. Une autre séquence les montre ensuite assis en train de parler sans qu'il soit possible d'entendre quoi que ce soit.

«J'ai trouvé qu'il avait l'air bien, étant donné les circonstances», s'est réjoui un ami de James Loney en apercevant un plan rapproché de l'homme âgé de 41 ans, originaire de Toronto.

Le frère de M. Loney a été le premier à entendre parler de la vidéo vers 6h samedi matin à Vancouver.

«C'est une bonne et une mauvaise nouvelle. On voit qu'il est vivant et que les autres aussi le sont et ça nous reconforte», a reconnu Matt Loney. Mais reste qu'il demeure encore dans une situation délicate.

Les ravisseurs ont donné «une

dernière chance» aux autorités pour qu'elles libèrent les prisonniers en Irak, sans quoi «leur destin sera la mort». Il n'a toutefois pas été question d'échéance précise.

Une priorité

Un porte-parole du gouvernement fédéral, Dan McTeague, a déclaré que la libération des otages demeurerait une priorité.

«Toutes les ressources du gouvernement du Canada ont été mises à profit pour communiquer, être à l'écoute et recevoir toute information qui pourrait nous aider à la libération des otages, a-t-il assuré. On continuera [...] de faire valoir aux yeux des ravisseurs que les otages qu'il détiennent ont un profond respect des Irakiens et de l'islam.»

L'organisation humanitaire Christian Peacemaker Teams, un groupe pacifiste qui prône le respect des droits de la personne, travaille en Irak depuis octobre 2002. Elle enquête sur des allégations d'agressions de prisonniers irakiens par les forces américaine et irakienne.

«Ils n'ont pas l'air trop maltraités ce qui nous fait croire qu'on prend soin d'eux et ça nous rassure beaucoup», a noté une porte-parole de l'organisme, Rebecca Johnson.

Plus de 250 étrangers ont été pris en otage en Irak depuis le renversement de Saddam Hussein par les Américains en 2003, et au moins 39 personnes ont été tuées.

Presse canadienne

EN BREF

Mineurs piégés par un incendie en Saskatchewan

Esterhazy — Quelque 70 mineurs sont piégés sous terre par l'incendie qui a éclaté dans une mine de potasse du sud-est de la Saskatchewan, mais on croit qu'ils sont à l'abri. Un porte-parole de la mine Mosaic à Esterhazy a déclaré que le feu avait éclaté vers trois heures du matin, dans la nuit d'hier. Selon lui, les mineurs se sont réfugiés dans des abris sûrs pour attendre que les pompiers puissent éteindre les flammes et que la qualité de l'air s'améliore dans la mine. La mine Mosaic a ouvert en 1962. C'est la plus vieille mine de potasse en Saskatchewan. — PC

27 accusations de meurtre prémédité. Le juge recevra le plaidoyer de l'accusé et commencera à entendre les arguments des deux parties au sujet de l'admissibilité de la preuve. Ces audiences pourraient durer des mois et demeureront sous le coup d'une ordonnance de non-publication. Il ne sera donc pas possible de divulguer le contenu de la preuve. L'avocat de l'accusé, Peter Ritchie, a confirmé en entrevue au *Globe and Mail* que Robert Pickton entend plaider non coupable. Pickton, âgé de 56 ans, est accusé des meurtres, commis il y a plusieurs années, de 27 femmes d'un quartier défavorisé de Vancouver. Depuis le début des années 1980, plus de 60 femmes ont disparu dans le Downtown Eastside. — PC

Sécurité et autobus scolaires

Dès aujourd'hui, les automobilistes sont appelés à redoubler de prudence lorsqu'ils sont à proximité d'autobus scolaires, alors que la 18^e édition de la campagne de sécurité en transport scolaire prendra son envol, pour se poursuivre jusqu'au 10 février. La campagne veut attirer l'attention des usagers de la route sur l'importance de demeurer vigilants à la signalisation et aux arrêts fréquents des autobus scolaires. — PC

Le procès de Robert Pickton débute aujourd'hui

New Westminster, C.B. — Le procès de Robert Pickton débute officiellement aujourd'hui en Cour suprême de Colombie-Britannique, quatre ans après l'arrestation de l'homme contre lequel pèsent

REER
S'INVESTIT À FOND

Solutions de placement

FONDS
Desjardins

Ceci
n'est pas
seulement
un REER

C'EST UNE SOLUTION
POUR CHACUN.

SERVICE DIAPASON FONDS DESJARDINS

Avec un taux de satisfaction de 95 %, voilà une option de placement qui fait l'unanimité et qui a vraiment la cote auprès des investisseurs.

Avec une gamme de six portefeuilles diversifiés préétablis pour tous les types d'investisseur, le Service Diapason s'avère une solution idéale pour vous simplifier la tâche dans le choix d'un REER qui correspondra à coup sûr à votre profil et à vos besoins !

- Répartition optimale de votre actif en un seul et même placement
- Rééquilibrage périodique
- Augmentation du potentiel de rendement à long terme
- Diminution de la variabilité de l'investissement

POUR COTISER À VOTRE REER :

- parlez à un conseiller
- faites le 1 800 CAISSES
- visitez le www.desjardins.com/reer

Desjardins
Conjuguer avoirs et êtres

LES FONDS DESJARDINS SONT OFFERTS PAR DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC., UNE COMPAGNIE APPARTENANT AU MOUVEMENT DESJARDINS. LES FONDS DESJARDINS NE SONT PAS GARANTIS, LEUR VALEUR FLUCTUE FRÉQUEMMENT ET LEUR RENDEMENT PASSÉ N'EST PAS INDICATIF DE LEUR RENDEMENT FUTUR. UN PLACEMENT DANS UN ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF PEUT DONNER LIEU À DES FRAIS DE COURTAGE, DES COMMISSIONS DE SUIVI, DES FRAIS DE GESTION ET D'AUTRES FRAIS. VÉUILLEZ LIRE LE PROSPECTUS SIMPLIFIÉ AVANT D'INVESTIR.

ROLEX
Yacht-Master
Acier et or jaune 18 carats

Bijouterie Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL
(514) 866-3876

ACTUALITÉS



Chantal Hébert

Après Martin/avant Harper

Le Canada retiendra de Paul Martin ses incontestables faits d'armes aux Finances et oubliera ses états de service incertains comme premier ministre. Comme Bernard Landry, Ernie Eves et Stockwell Day avant lui, M. Martin n'aura pas réussi la transition de superministre des Finances à chef de parti et premier ministre.

Loin d'être une salle communicante du pouvoir, les Finances sont finalement un cul-de-sac, une tour d'ivoire dont les occupants sont par définition isolés de la direction au sens large des affaires de l'Etat. La puissante Jorgnette de grand argentier de l'Etat déforme la vision de ses titulaires et complique singulièrement leur apprentissage de premier ministre. Dans la foulée des fiascos en série des dernières années, le ministère va retrouver sa vocation de cimetière des grandes ambitions politiques, temporairement perdue le temps d'une croisade contre les déficits.

Au total, Paul Martin aura tout de même été au pouvoir deux ans, soit à peu près le temps que les optimistes accordent au gouvernement de Stephen Harper pour se préparer à affronter de nouveau l'électorat. Les 24 mois de Paul Martin ne lui ont pas permis de laisser des traces durables dans la capitale fédérale, mais ceux de Stephen Harper pourraient lui suffire pour présider à une révolution.

Si le chef conservateur met ses projets à exécution, la fonction du premier ministre fédéral et le rôle de son gouvernement seront méconnaissables dans deux ans. Pendant 24 mois, Paul Martin s'est acharné à étendre le rôle du fédéral, multipliant les chantiers et centralisant le pouvoir autour de sa personne et de son gouvernement. Son successeur est déterminé à renverser radicalement la vapeur.

Le pouvoir discrétionnaire du premier ministre sera circonscrit. Sans ce pouvoir et l'immunité virtuelle qu'il confère à ceux qui en profitent, le programme des commandites n'aurait jamais dérapé de façon aussi spectaculaire. Mercredi, le juge John Gomery va faire des recommandations pour prévenir la perversion à grande échelle de programmes gouvernementaux. Stephen Harper sera d'autant plus enclin à faire pencher la balance dans le sens de la santé éthique du système qu'il n'a pas encore vraiment goûté au pouvoir et qu'il opère sous la haute surveillance de l'électorat.

Le chemin qui mène des plus hauts niveaux du service public aux postes les plus lucratifs de lobbyistes ne sera plus pavé d'or. Le premier projet de loi conservateur vise notamment à interdire à ceux qui travaillent dans la mouvance politique du gouvernement fédéral de monnayer leur expérience dans le secteur du lobbying pendant cinq ans.

L'époque où les premiers ministres se servaient du Sénat pour placer ou récompenser leurs plus loyaux partisans devrait être révolue. La semaine dernière, Stephen Harper a évoqué la présentation d'une loi fédérale pour encadrer le choix des sénateurs au suffrage universel. Plusieurs s'opposent à l'idée de réformer ainsi le Sénat à la pièce. Mais le projet aurait néanmoins pour principal effet d'enlever le contrôle de la Chambre haute des mains du premier ministre.

Le premier ministre ne sera plus juge et partie des nominations à la Cour suprême. L'idée de transposer le processus de nomination des membres du plus haut tribunal au pays sur la place publique suscite toujours une grande résistance dans les milieux juridiques, mais elle a fait son chemin dans l'arène politique. Avec l'arri-

vée d'un gouvernement dont on soupçonne qu'il a une vision idéologique de la place des tribunaux dans la vie politique canadienne, la notion de circonscrire le pouvoir du premier ministre en la matière a de fortes chances de trouver de nouveaux appuis.

L'action fédérale sera balisée: le premier ministre désigné voudrait proposer une charte sur le fédéralisme qui engagerait le gouvernement fédéral à ne plus s'investir unilatéralement dans les champs qui relèvent des compétences des provinces. Cet énoncé serait assorti d'un droit de retrait avec compensation. Même si le document n'avait pas immédiatement de valeur constitutionnelle, une fois ratifié, sa portée sur la suite des choses serait loin d'être insignifiante.

Le projet de donner au Québec une plus grande voix dans certaines institutions internationales devrait voir le jour plus rapidement. En campagne électorale, Stephen Harper a souvent souligné que les revendications du Québec en la matière découlaient d'une situation particulière par rapport aux autres provinces. Mais il a également ouvert la porte à une plus grande contribution provinciale aux affaires internationales.

Jusqu'à présent, Stephen Harper a été avarié de détails quant à ses projets sur le front du déséquilibre fiscal. Dans un premier temps, son gouvernement devra décider s'il y a moyen d'arriver à une entente à l'intérieur du calendrier électoral québécois. En matière de réforme du fédéralisme, l'histoire des courses contre la montre n'est pas particulièrement heureuse. On y reviendra une autre fois.

Bon nombre des réformes structurantes auxquelles veut procéder M. Harper ne nécessiteront par l'approbation formelle du Parlement. D'autres par contre ne pourront se faire sans passer par la voie législative. Dans tous les cas, la légitimité morale du gouvernement minoritaire passera par l'expression d'un certain consensus aux Communes.

Pour faire avancer ces projets, Stephen Harper devra faire des concessions. Le NPD va continuer à réclamer une réforme électorale qui irait dans le sens d'un système plus proportionnel. Si par hasard l'examen de conscience du Parti libéral amenait à conclure que sa résurrection dans le Québec francophone et dans l'Ouest passe par un tel changement, le court premier mandat de Stephen Harper pourrait bouleverser encore davantage les confortables habitudes fédérales.

chebert@thestar.ca

Chantal Hébert est columniste politique au Toronto Star.

Les suspects du meurtre de Brigitte Serre sont sous les verrous

Un dernier individu impliqué est toujours en liberté

ALEXANDRE SHIELDS

Les enquêteurs de l'escouade des homicides de la police de Montréal ont progressé rapidement au cours de la fin de semaine dans l'enquête sur le meurtre de Brigitte Serre, cette jeune femme de 17 ans assassinée lors de son premier quart de travail nocturne dans une station-service de Saint-Léonard la semaine dernière.

Les deux principaux suspects dans cette affaire, Sébastien Simon et Tommy Gagné, ont tous deux été interpellés samedi et ont été accusés de meurtre au premier degré. Un dernier suspect, Sergio Moniz, est toujours en liberté. L'homme de 27 ans a toutefois été contacté un quotidien montréalais samedi pour clamer son innocence. «Je n'étais pas là ce soir-là, j'étais à l'hôtel pour la fête de ma conjointe, et il y a des gens qui peuvent en témoigner. J'ai dix ans de métier dans le monde criminel, mais je n'ai jamais fait de mal à personne», a-t-il expliqué au *Journal de Montréal*.

Moniz se cachait seul dans un chalet, quelque part dans la province. Avant d'être recherché dans le cadre de cette enquête cri-

minelle, il était déjà en fuite depuis qu'il s'est enfui de la maison de transition où il se trouvait en raison d'une histoire de possession de cocaïne et d'ecstasy. Il est considéré comme un «témoin important» par les enquêteurs et certains chefs d'accusation pourraient être retenus contre lui.

«Nous n'avons pas statué pour le moment sur les accusations qui pèseront contre lui, a expliqué hier Stéphane Eid, porte-parole du Service de police de la ville de Montréal (SPVM). Les enquêteurs examinent toujours les lieux du crime et continuent d'interroger des témoins relativement à cette affaire.» Il souligne toutefois qu'à première vue «son implication serait de moindre importance». La mère de Simon l'a toutefois décrit comme une mauvaise influence pour son fils.

La journée de samedi a par ailleurs été fructueuse pour les autorités policières, qui ont réussi à mettre la main au collet de Sébas-

tien Simon, considéré comme la tête dirigeante dans cette affaire. Il a été interpellé en matinée à l'aéroport d'Edmonton par des agents de la Gendarmerie royale du Canada alors qu'il s'appretait à prendre l'avion pour revenir à Montréal. Il n'a pas offert de résistance et est actuellement détenu en Alberta, où il a comparu par vidéoconférence. Accusé de meurtre au premier degré, il sera rapatrié au Québec en début de semaine. Son arrestation a été rendue possible grâce à un mandat d'arrestation pancanadien transmis aux com-

pagnies de transport. Âgé de 18 ans, il a déjà un lourd passé criminel en matière de vols et de trafic de drogue. Tard samedi soir, les policiers de Chicoutimi ont arrêté un autre suspect, Tommy Gagné, 19 ans, dans la maison de son père, au Saguenay. Il a lui aussi été accusé de meurtre au premier degré. Un troisième individu, Joël Nantais, 18 ans, s'était rendu aux policiers

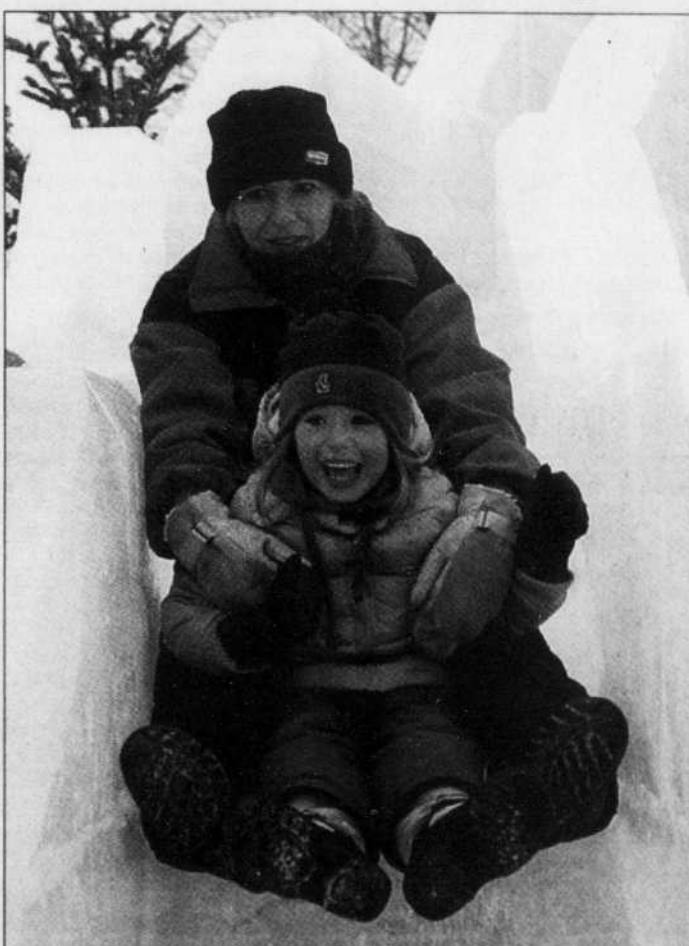
de son propre gré vendredi. Il a été accusé de vol qualifié, de séquestration et de complot en vue de commettre un acte criminel. Le SPVM n'a pas précisé si les récents développements dans cette histoire ont été rendus possibles grâce à son témoignage.

Une vingtaine d'enquêteurs des crimes majeurs s'activent à faire toute la lumière sur ce crime. Pour l'instant, les policiers n'écartent pas l'idée d'une vengeance personnelle pour expliquer ce meurtre. Sébastien Simon, qui travaillait lui aussi à cette station du boulevard Lacordaire, avait été renvoyé lundi dernier après que Brigitte Serre eut fait savoir à son patron qu'il accomplissait mal son travail.

La jeune Brigitte Serre a été assassinée de plusieurs coups de couteau dans la nuit de mardi à mercredi, alors qu'elle effectuait son premier quart de travail de nuit dans une station-service de l'entreprise Shell Canada, à Saint-Léonard. Ses obsèques seront célébrées aujourd'hui en l'église Visitation-Sault-aux-Récollets, à Montréal.

Le Devoir

C'est la Fête... des neiges!



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LA JEUNE Catherine Proulx et sa mère Solange étaient tout sourire hier alors qu'elles dévalaient une glissade de glace aménagée pour la Fête des neiges de Montréal, qui débutait cette fin de semaine au parc Jean-Drapeau. Pas moins de 26 activités différentes sont offertes sur le site. La fête se poursuit jusqu'au 12 février.

EN BREF

Le policier Benoît Guay en cour

Laval — Le policier Benoît Guay, accusé d'agressions sexuelles, reviendra en cour aujourd'hui à Laval dans le cadre de son enquête sur remise en liberté. L'enquêteur de la police de Montréal, âgé de 34 ans, a comparu jeudi dernier pour avoir commis trois agressions sexuelles alors qu'il portait une arme ainsi que quatre autres agressions, sur des jeunes femmes âgées de 15 à 20 ans. Séquestration, enlèvement, menaces de mort ou de blessures, et voies de fait font également partie des gestes reprochés qui se seraient produits entre mars 2004 et juillet 2005. Les agressions ont eu lieu à Laval, Saint-Jérôme et Terrebonne. Elles auraient eu lieu en dehors des heures de travail du policier, qui compte 13 années d'expérience. Suspendu sans solde, Benoît Guay est détenu depuis son arrestation. Il a été placé à l'écart des autres prisonniers, à la demande de son avocat qui craint pour sa sécurité. — PC

Beaucoup de neige à venir pour le Québec...

D'importantes précipitations de neige sont attendues sur la plupart des régions du Québec au cours des prochains jours. D'ici mercredi, selon les dernières prévisions, il pourrait tomber entre 30 et 40 centimètres de nei-

ge. Sur le sud-ouest, à Montréal notamment, les précipitations ont déjà commencé. La perturbation se déplacera graduellement vers l'est de la province. L'état des routes risque donc de se dégrader, surtout dans la journée d'aujourd'hui. — PC

Le lait coûte plus cher

Québec — Le lait coûte plus cher depuis hier au Québec. La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a décrété que le prix minimum d'un litre de lait contenant 3,25 % de matières grasses passerait à 1,37 \$, tandis que le prix maximum atteindra 1,52 \$. Les prix minimum et maximum du litre de lait 2 % sont fixés respectivement à 1,30 \$ et 1,45 \$. Par ailleurs, le litre de lait 1 % verra son prix maximum atteindre 1,38 \$ et son prix minimum 1,23 \$. Quant au lait ne contenant pas de matières grasses, le prix maximum pour un contenant d'un litre passera à 1,32 \$ et le prix minimum est fixé à 1,17 \$. Lors des audiences devant la Régie, la coopérative laitière Agropur plaide en faveur d'une hausse du prix du lait afin de récupérer les coûts associés à la mise en place au Québec du programme de collecte sélective des contenants de produits laitiers. Les dirigeants de la coopérative expliquent que ce programme de cette collecte des contenants de lait a fait grimper les dépenses annuelles des laitières du Québec de 850 000 \$. — PC

Faut pas rêver

Afrique Australe : du Zimbabwe à la Tanzanie

Que reste-t-il de ces horizons sans fin où régnaient les redoutables mammifères ? Comment les peuples gèrent-ils cet espace et ces richesses ?

Lundi 19 h



TV5.ca

Gilles ISABELLE
Denise BERGERON

LA VIE : UN ÉQUILIBRE À MAINTENIR

Biologie générale
4^e et 5^e secondaire

2^e édition, revue et corrigée

Manuel de l'élève (576 p.) — 66 \$

LIDEC inc.
(514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Raoul ÉTONGUÉ MAYER, Ph.D.
Yann ROCHE, Ph.D.
Dieudonné MOUAFI

DICTIONNAIRE DES TERMES GÉOGRAPHIQUES CONTEMPORAINS

Caractère bilingue pour ceux qui doivent lire les publications anglaises.

352 pages — 49,50 \$

GUERIN, éditeur ltée
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Massimo N. di VILLADORATA

MANUPUNCTURE

Massage basé sur la technique de l'acupuncture

240 pages — 21,40 \$

GUERIN, éditeur ltée
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

• LES ACTUALITÉS •

ÉCONOMIE

Arcelor rejette l'offre de Mittal Steel

La restructuration proposée pourrait coûter entre 40 000 et 60 000 emplois selon la direction du géant de l'acier

VÉRONIQUE POUJOL

Luxembourg — Le conseil d'administration du numéro 2 mondial de l'acier Arcelor a rejeté hier «à l'unanimité» l'offre de rachat lancée par le numéro 1 mondial Mittal Steel, ouvrant ainsi une bataille à l'issue incertaine.

Le conseil d'administration «re-jette à l'unanimité la proposition non sollicitée de Mittal Steel, qu'il considère comme hostile» et «recommande aux actionnaires d'Arcelor de ne pas apporter leurs titres à l'offre proposée par Mittal, si elle se confirmait», a indiqué le groupe dans un communiqué.

Le conseil d'administration s'est réuni pendant plus de trois heures au siège du groupe sidérurgique européen, sous la présidence du luxembourgeois Joseph Kirsch. Il a «considéré qu'Arcelor et Mittal Steel

ne partageaient ni la même vision stratégique, ni le même modèle de développement, ni les mêmes valeurs».

La plupart des administrateurs ont quitté la réunion sans faire de commentaires. Seul l'administrateur représentant les salariés luxembourgeois du groupe, John Castagnero, s'est adressé à la sortie aux journalistes. «On veut se battre pour rester Arcelor», a-t-il déclaré. «Il faut arriver maintenant à convaincre les actionnaires.»

M. Castagnero a qualifié de «bonne» l'atmosphère de la réunion, ajoutant que la stratégie à suivre pour repousser l'offre de Mittal Steel n'y avait pas été débattue. Ces questions devaient être abordées aujourd'hui dans une réunion dont il n'a pas précisé la nature.

«Nous ne sommes pas à la recherche d'un partenaire», a-t-il dit. C'est M. [Lakshmi] Mittal [le pré-

sident de Mittal Steel] qui a besoin d'une entreprise performante comme Arcelor», a-t-il encore estimé.

Il a rappelé que les syndicats européens avaient manifesté leur inquiétude sur les conséquences sociales de l'offre de Mittal. «La restructuration proposée pourrait coûter entre 40 000 et 60 000 emplois», a affirmé M. Castagnero.

Attaque surprise

Mittal Steel, basé aux Pays-Bas, a lancé vendredi une attaque surprise sur Arcelor, qui valorise le groupe européen à 18,6 milliards d'euros. Un mariage avec Arcelor constituerait la plus grande fusion jamais réalisée dans le secteur de l'acier, avec un chiffre d'affaires combiné de 69 milliards de dollars en 2005, 12 % du marché mondial et plus de 250 000 employés.

Alors que la réunion du conseil

d'administration débutait hier à Luxembourg, le gouvernement luxembourgeois avait exprimé ses «vives préoccupations» en ce qui a trait au projet de rachat.

«En l'absence de concertation préalable, le projet actuel manque d'engagements précis concernant notamment le rôle de l'État luxembourgeois, le maintien de l'effectif du groupe sidérurgique au Luxembourg, ainsi que le respect des engagements pris par Arcelor dans le domaine de l'emploi et des investissements au Luxembourg», avait indiqué un communiqué publié par les ministres luxembourgeois de l'Économie et du Commerce extérieur Jeannot Krecké et du Trésor et du Budget Luc Frieden.

Avec 5,6 % du capital, le Grand Duché est le premier actionnaire d'Arcelor, qui emploie 6000 personnes au Luxembourg.

Le premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker, qui devait rentrer hier d'un déplacement à l'étranger, devrait commenter aujourd'hui l'offre de Mittal lors d'une conférence de presse. Il doit recevoir Lakshmi Mittal demain matin.

Le ministre français de l'Économie Thierry Breton s'est dit «très choqué» hier par la méthode employée par Mittal, dont il devait recevoir le patron dès ce matin à Paris. «Je suis très surpris de la façon de procéder qui ne correspond pas aux façons modernes», a insisté M. Breton. «Nous sommes étonnés de ne pas avoir été consultés», a-t-il dit.

M. Mittal doit tenir une conférence de presse dans la capitale française en fin de matinée, suivie en début d'après-midi d'un point de presse d'Arcelor.

Agence France-Presse

Le gratin de l'entreprise canadienne est la cible de vérifications au fédéral

Ottawa — Des vérificateurs fédéraux se penchent sur les livres d'importantes entreprises canadiennes qui sont présumées avoir pratiqué la surfacturation, à coups de millions de dollars, dans leurs contrats avec le gouvernement, selon des documents rendus publics récemment.

La plupart des problèmes concernent le ministère de la Défense nationale, qui se relève à peine d'une fraude découverte en 2003, pour des contrats au montant de 146 millions.

Au 31 août 2005, on dénombrait 62 contrats litigieux; les vérificateurs allèguent que certaines entreprises font état de coûts non admissibles, de profits excessifs, de facturation trop élevée pour certains biens, de normes salariales incorrectes et divers autres problèmes, à un coût global d'environ 9,5 millions. Des problèmes liés à 21 autres contrats ont été résolus au cours des huit premiers mois de l'an passé, ce qui a permis au gouvernement fédéral de récupérer 2,9 millions.

Les problèmes de surfacturation présumée impliquent le gratin de l'entreprise canadienne, y compris Air Canada, Boeing Canada Technology, Bristol Aerospace, IBM Canada, Lockheed Martin Canada et Spar Aerospace. Il n'y a cependant aucune preuve que ces compagnies aient fait quoi que ce soit d'irrégulier.

Documents censurés

Des documents fortement censurés faisant mention des problèmes allégués ont été obtenus grâce à la Loi d'accès à l'information auprès du ministère des Travaux publics, plaque tournante de presque tous les contrats fédéraux.

Il ressort de ces documents que la plupart des contrats problématiques ont été conclus avec la Défense nationale, le plus gros acheteur de biens et de services au gouvernement fédéral.

Ainsi, entre 1996 et 2003, la Défense nationale a été la cible d'une fraude concernant l'entretien d'ordinateurs qui a coûté 146 millions au gouvernement fédéral, par l'intermédiaire d'un système d'envoi de factures bidon.

Cet embarrassant incident a mis en lumière une certaine négligence au ministère des Travaux publics, où les employés n'ont rien fait malgré les avertissements répétés, sur quatre ans, de leurs vérificateurs, par crainte de compromettre les relations avec la Défense nationale. Les choses n'ont bougé que lorsque la Gendarmerie royale du Canada a été appelée à intervenir et qu'un haut fonctionnaire a été congédié.

Aucune accusation n'a été portée, et la GRC poursuit son enquête sur cette affaire. Le ministère des Travaux publics a été un acteur central du scandale des commandites, concluant de pseudo-contrats de publicité sur lesquels des membres du personnel fermaient les yeux. Depuis, le ministère a resserré les modalités de signalement de problèmes comme ceux découverts dans son programme de vérification des contrats, et effectue un suivi plus rigoureux lorsqu'on lui doit des sommes d'argent.

L'Agence spatiale canadienne est aussi dans la mire des vérificateurs.

Presse canadienne

EN BREF

Croissance modeste du marché de l'emploi

L'emploi devrait connaître une croissance modeste en 2006, à l'image de l'an dernier, selon Joëlle Noreau. L'économiste du Mouvement Desjardins prévoit en effet que le début de l'année sera difficile en raison, entre autres, des nombreuses annonces de mises à pied ou de fermetures qui toucheront le premier trimestre de l'année. Au milieu de l'année, elle s'attend à de belles surprises avec davantage de gains à cause d'une croissance anticipée dans le secteur des services. Joëlle Noreau reste toutefois prudente puisque plusieurs facteurs influencent le marché du travail. La valeur du dollar canadien, la force de l'économie américaine, l'évolution des taux d'intérêts, les règles commerciales changeantes sont autant d'impondérables qui peuvent bouleverser la croissance de l'emploi. — PC

Accident de train au Pakistan



FAISAL MAHMOOD REUTERS

UN TRAIN de passagers a déraillé hier dans l'est du Pakistan. Quatre des dix voitures sont tombées dans un ravin, selon les autorités et les médias. Il y aurait plusieurs victimes. L'accident s'est produit près de la ville de Jhelum, dans la province du Pendjab, d'après la télévision publique. Cinq à six cents personnes se trouvaient probablement à bord du train Islamabad Express, qui ralliait Rawalpindi, près de la capitale Islamabad, à Lahore, capitale du Pendjab.

Secteur manufacturier au Canada

Jusqu'à 100 000 emplois de moins en 2006

ROMINA MAURINO

Toronto — Les entreprises canadiennes œuvrant dans les secteurs du montage d'automobiles, de l'équipement lourd, de la transformation du porc ainsi que des produits forestiers ont annoncé plus de 2300 mises à pied rien que la semaine dernière, maintenant une tendance ayant frappé de plein fouet les cols bleus.

Les travailleurs du secteur manufacturier continueront d'encaisser les coups au cours de l'année à venir — avec possiblement 100 000 autres emplois perdus — à moins que le Canada ne modifie ses politiques commerciales, affirment certains observateurs.

La forte valeur du dollar canadien, la hausse des coûts de l'énergie de même que la concurrence accrue de la Chine, entre autres pays offrant des salaires peu élevés à leur main-d'œuvre, ont affaibli l'industrie manufacturière du pays, provoquant la perte de 112 000 emplois en deux ans, principalement dans les secteurs de l'automobile, de la foresterie, de la construction aéronautique, du textile et des produits industriels.

Toutefois, plutôt que de mettre au point des stratégies visant à venir en aide aux entreprises en difficulté, le Canada fournit des matières premières aux États-Unis et permet à la Chine de vendre une multitude de produits sans avoir à acheter quoi

que ce soit en retour, déplorent les critiques de la politique fédérale.

«Dans le cas de certaines de nos exportations de ressources, en particulier celles d'énergie, nous nous débrouillons pour mettre des bâtons dans les roues de nos industries manufacturières en raison du manque de réflexion et de stratégie quant aux meilleurs intérêts du Canada», affirme Keith Newman, responsable de la recherche au sein du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP).

«Aucun autre pays se trouvant dans la position du Canada ne ferait ce que nous faisons», ajoute-t-il.

Au début de la semaine dernière, Ford Motor Co. a annoncé 1200 mises à pied à son usine de montage de St. Thomas, en Ontario. Jeudi, le géant du tracteur John Deere a fait savoir qu'il fermerait son usine de matériel de récolte de Woodstock, en Ontario, ce qui causera la perte de 325 emplois, tandis que la papetière Bowater annonçait la fermeture d'une usine de papier à Thunder Bay, 280 personnes devant se retrouver sans travail. Vendredi, enfin, l'entreprise de transformation de la viande Olymel a annoncé la fermeture de ses installations de coupage de viande de porc à Saint-Simon, en Montérégie, 525 travailleurs devant être affectés par cette décision.

Presse canadienne

MILLER THOMSON POULIOT

Avocats, agents de brevets et de marques de commerce

millerthomsonpouliot.com
514.875.5210

6^e Colloque Marcel-Rioux
« L'ÉDUCATION AU-DELÀ DE LA RÉFORME »
ORIENTATIONS, TÉMOIGNAGES, PERSPECTIVES ET DÉBAT
organisé par le Département de sociologie
de l'Université de Montréal et la
revue possibles
le vendredi 3 février, de 13 h à 17 h
Université de Montréal
3200, rue Jean-Brillant, salle B2325
Contribution : 20 \$ / étudiants 10 \$
Renseignements : (514) 529-1316

Destinations
Votre prochaine
réunion d'affaires!
... un rendez-vous
délétable
L'EAU
À LA
BOUCHE
HOTEL-RESTAURANT
3003, boulevard Sainte-Adèle,
Sainte-Adèle
Québec, Canada J8S 2N5
Tél : (450) 229-2991
Fax : (450) 229-7573
www.leaualabouche.com
Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au 514-985-3435 jdebilly@ledevoir.com

Illustration : Jacques Laplante

LES REER D'ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC
VONT VOUS SURPRENDRE
PLUS SÉCURITAIRES
QUE VOUS NE L'IMAGINEZ
BONI DE
1%
la première année
pour les nouveaux
fonds REER*

Capital garanti sans limite par le gouvernement du Québec
Taux garantis jusqu'à 10 ans sur certains produits

Obligations à taux progressif • Obligations à taux fixe • Obligations boursières

1 800 463-5229
Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, ainsi que les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Pour en savoir plus
sur nos produits, visitez le
www.epq.gouv.qc.ca

Épargne
Placements
Québec

*Pour les Obligations boursières, le boni de 1 % est applicable sur le capital investi.

ACTUALITÉS



POLOGNE

Au moins 66 morts dans l'effondrement du toit d'un centre d'exposition

VANESSA GERA

Katowice — Les secours ont renoncé hier à rechercher des rescapés dans les ruines du centre d'exposition dont le toit s'est effondré samedi à Katowice, dans le sud de la Pologne. Un deuil national de trois jours a été décrété après cette catastrophe qui a fait au moins 66 morts et 160 blessés, selon les autorités.

Un porte-parole du gouvernement régional de Silésie, Krzysztof Mejer, a déclaré qu'un Belge et un Tchèque avaient péri et que 13 étrangers figuraient parmi les blessés.

Le porte-parole de la police Janusz Jonczyk a affirmé que 51 corps, dont ceux de sept ressortissants de Belgique, de Slovaquie, de République tchèque et d'Allemagne, avaient été identifiés. Un autre porte-parole, Arkadiusz Szveda, a précisé qu'il y avait deux Slovaques, deux Tchèques, un Néerlandais, un Belge et un Allemand.

De nombreux étrangers étaient présents sur les lieux en raison d'une foire internationale de pigeons voyageurs, *Pigeon 2006*. Un demi-millier de personnes se trouvaient dans la halle quand le toit s'est écroulé, sous le poids de la neige, selon la police, ce que conteste l'avocat représentant la société propriétaire, M^r Grzegorz Słyszcz. D'après lui, la neige était régulièrement balayée.

«Il y a une faible possibilité que des gens soient encore bloqués sous les débris», a estimé hier après-midi le chef des pompiers de Katowice, Kazimierz Krzowski, après plus de vingt heures de recherches et alors que la température était tombée à -17 °C pendant la nuit. Alors que les sauveteurs avaient jusque-là utilisé un outillage léger pour dégager les victimes de l'enchevêtrement de métal et de poteaux, des machines lourdes ont été appelées pour sécuriser les lieux car «les parties de la structure qui ne sont pas au sol repré-



PETR JOSEK REUTERS

Quelque 1300 pompiers, policiers et autres sauveteurs étaient mobilisés hier pour retrouver les corps des disparus dans les ruines du centre d'exposition dont le toit s'est effondré samedi à Katowice, dans le sud de la Pologne.

sentent une menace», a expliqué Kazimierz Krzowski.

Après l'effondrement, certaines personnes coincées sous les débris ont appelé des proches ou les secours par téléphone portable. À l'intérieur du bâtiment hier, près de l'entrée, se trouvaient des cages écrasées, tandis que des dizaines de pigeons marron ou blancs étaient perchés sur les gravats. Quelque 1300 pompiers, policiers et autres sauveteurs étaient mobilisés.

Piégés

Selon des rescapés, seules deux des sorties de secours du centre étaient ouvertes et les visiteurs se sont retrouvés piégés. L'un d'eux, Franciszek Kowal, se

trouvait dans le centre d'exposition, une vaste construction de 10 000 m², lorsqu'il a vu le toit commencer à se tordre. Il a réussi à gagner une terrasse et à s'échapper. «Les gens tentaient de briser des vitres pour sortir. Ils frappaient les carreaux avec des chaises mais les fenêtres étaient incassables. Une vitre s'est finalement brisée et ils ont commencé à sortir», a-t-il expliqué à l'Associated Press. M^r Słyszcz a déclaré ne rien savoir de la question des issues de secours.

«J'ai entendu un bruit sec, comme si on brisait des allumettes, et le toit est tombé sur tout le monde. J'ai alors entendu un hurlement incroyable et j'ai tenté de m'enfuir comme tous les

autres», a déclaré une femme sur son lit d'hôpital, interrogée par TVN24. «Quelque chose est tombé sur moi, je me suis retournée, quelqu'un m'a marché dessus, mais j'ai réussi à sortir, sur les genoux.»

Le premier ministre polonais Kazimierz Marcinkiewicz s'est joint aux centaines de personnes rassemblées hier dans la cathédrale du Christ Roi à Katowice pour une messe en hommage aux victimes. Le président Lech Kaczyński a décrété un deuil national qui doit durer jusqu'à mercredi. «C'est la plus grande tragédie de la troisième république polonaise», a-t-il déclaré.

Associated Press

DANEMARK

Des caricatures du prophète Mahomet soulèvent la colère dans les pays musulmans

Copenhague — La colère est montée ce week-end dans divers pays musulmans après la parution dans un journal danois de caricatures du prophète Mahomet. Des supermarchés koweïtiens ont décidé de boycotter les produits danois, la Syrie a condamné ces dessins et la Libye a annoncé la fermeture de son ambassade à Copenhague. Le président afghan Hamid Karzai, en revanche, adopté une attitude plus conciliante.

Les 12 caricatures ont été publiées le 30 septembre 2005 dans le quotidien *Jyllands-Posten*. Sur l'une d'elles, Mahomet porte un turban en forme de bombe dont la mèche est allumée. Sur une autre, il arbore une barbe broussailleuse et grisonnante et brandit une épée tandis que ses yeux sont couverts d'un rectangle noir.

Dans tout le monde musulman, des imams et des hommes politiques ont fustigé ces dessins qui, selon eux, injurient la foi et le prophète. En outre, l'islam interdit toute représentation — même respectueuse — de Mahomet pour prévenir toute dérive idolâtre.

Faisant valoir la liberté de la presse, le journal *Jyllands-Posten* refuse de présenter ses excuses. Pour sa part, le gouvernement danois refuse d'intervenir afin de ne pas porter atteinte à la liberté d'expression. Une attitude mal perçue dans certains pays.

Cette semaine, l'Arabie saoudite a rappelé son ambassadeur au Danemark pour protester contre les caricatures. À Djeddah, le secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique a reproché au gouvernement danois de ne pas régler ce problème de «façon sérieuse».

Samedi, le ministère koweïtien des Affaires étrangères a convoqué l'ambassadeur du Danemark dans la région. Des centaines de Koweïtiens ont manifesté devant le consulat danois. Et les supermarchés publics koweïtiens ont décidé de boycotter les produits danois.

La Libye s'est jointe au concert

de protestations hier en annonçant qu'elle ferait sa représentation diplomatique à Copenhague. «Comme les autorités danoises n'adoptent pas de position responsable dans cette affaire, la Libye a décidé de fermer son [ambassade] à Copenhague», explique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Damas aussi a fustigé les caricatures. «La Syrie condamne fermement cette insulte envers le symbole suprême des nations arabes et musulmanes», a déclaré un responsable du ministère des Affaires étrangères à l'agence SANA, qui n'a pas précisé son nom.

Ce responsable a appelé le gouvernement danois à prendre «les mesures nécessaires pour punir les coupables afin que de telles offenses ne se répètent pas à l'avenir».

En visite au Danemark, le président afghan Hamid Karzai a adopté une approche plus conciliante. Il s'est entretenu avec le premier ministre danois Anders Fogh Rasmussen. Ce dernier lui a «expliqué la position du Danemark sur ce sujet, qui était très bonne, très satisfaisante pour moi en tant que musulman», a déclaré M. Karzai.

«Il a dit qu'il était désolé de ce qui s'était passé», a rapporté le président afghan. «La presse est libre ici, comme maintenant chez nous en Afghanistan. Il y a des choses que le système politique ne peut pas contrôler.»

«J'espère que la presse partout [...] se conduira de façon responsable envers la sensibilité des pays et des peuples, des religions et des cultures», a ajouté Hamid Karzai. «Le gouvernement danois, la nation danoise en tant que telle, ne peut pas être tenue pour responsable de ce qui est publié dans les médias indépendants.»

Anders Fogh Rasmussen a de son côté rappelé que «le gouvernement danois condamne toute expression ou toute action qui tente de diaboliser des groupes de gens sur la base de leurs croyances religieuses ou de leur origine ethnique».

Associated Press

DÈS AUJOURD'HUI 10h30

Le combat des livres

Dans l'arène: Louis-José Houde, Lucie Laurier, Françoise Guénette, Maureen McTeer et Pierre Lebeau.

Cinq livres. Cinq jours. Un gagnant.

BAZZO 9h

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/indicatifpresent

Réalisation: Jacquelin Castonguay



Gilles Michel OUMET
Anne-Marie PONS

psy noire

JALOUSIE

Un mari infidèle, une femme possessive, un psy appelé à la rescousse... Une intrigue palpitante servie à la sauce montréalaise.

En vente dans toutes les librairies

Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

GUERIN, éditeur ltée
(514) 842-3481

Colette BAILLARGEON

AU FIL DES JOURS AVEC ORPHÉE

3^e année
Savoirs essentiels en mathématiques au primaire

En vente dans toutes les librairies

Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

GUERIN, éditeur ltée
(514) 842-3481

Robert LAHAISE

UNE HISTOIRE DU QUÉBEC PAR SA LITTÉRATURE, 1914-1939

Résurrection des années 1914 à 1939 telles que perçues par les chansonniers, poètes, romanciers et essayistes.

En vente dans toutes les librairies

Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

GUERIN, éditeur ltée
(514) 842-3481

ÉDITORIAL

Fausses prétentions

S'il est un thème qui est souvent revenu au cours de la dernière campagne électorale, c'est celui des valeurs. Pour contrer la vague conservatrice, les trois autres partis ont martelé l'idée qu'ils étaient mieux placés pour défendre les valeurs des Canadiens ou celles des Québécois. Vraiment?

Vers la fin de la campagne électorale, le chef du Bloc, Gilles Duceppe, s'est permis d'affirmer que «les valeurs canadiennes ne doivent pas prendre le dessus sur les valeurs québécoises». À quelles valeurs faisait-il allusion? La solidarité? L'ouverture aux autres? La tolérance? Les Québécois seraient donc à la fois plus tolérants, solidaires et ouverts que les Ontariens ou les Albertains? Étrangement, le NPD et le PLC affirment aussi défendre ces valeurs, qu'ils disent être celles de la majorité des Canadiens. Qui dit vrai?

Malgré ces prétentions, les élections ont porté Stephen Harper au pouvoir. Même au Québec, l'appui aux conservateurs a atteint 36 %, contre 42 % pour le Bloc. Pourtant, les valeurs de ce parti seraient, dit-on, bien différentes des valeurs fondamentales des Québécois.

Les conservateurs sont contre le registre des armes à feu, pour la réduction de la taille de l'État, pour la baisse des impôts, contre l'avortement et le mariage gai. Le hic, c'est que bien des Canadiens et des Québécois partagent aussi ces idées et ces valeurs. Ce qui fait dire au député conservateur nouvellement élu au Québec, Steven Blaney, que «les valeurs des Québécois sont des valeurs conservatrices».

En fait, si les conservateurs n'ont pas été élus depuis 1993, ce n'est pas parce que leurs valeurs ne sont pas partagées par un grand nombre de concitoyens d'un bout à l'autre du pays, mais pour des raisons plus terre à terre. Rappelons-nous que les conservateurs avaient perdu le pouvoir après deux mandats

ponctués de nombreuses révélations de favoritisme et de corruption, l'introduction d'une TPS impopulaire, une grave crise économique causée par des taux d'intérêt exorbitants, l'échec des négociations constitutionnelles, l'Accord du libre-échange et l'apparition du Bloc au Québec. Tout cela avait peu à voir avec le système de valeurs des Canadiens et beaucoup avec leur ras-le-bol.

Les conservateurs d'aujourd'hui ne tombent pas du ciel: ils sont issus de la frustration des gens de l'Ouest et des régions. Ils sont donc nécessairement plus proches des valeurs traditionnelles qu'on associe à la droite et à la religion. Cela explique qu'ils réprouvent l'avortement et le mariage homosexuel, mais personne ne va nier que voilà des valeurs tout aussi canadiennes et québécoises que la tolérance et l'ouverture d'esprit.

Autre exemple, celui du régime public de santé dont le PLC au Canada et le PQ au Québec se font les défenseurs acharnés au nom des valeurs fondamentales de l'un et l'autre peuple. Pourtant, deux sondages récents, l'un effectué par Léger Marketing et l'autre par CROP, montrent que c'est au Québec et en Colombie-Britannique, deux provinces de gauche, que les répondants se disent le plus fortement d'accord avec l'idée d'autoriser les patients à payer pour avoir accès plus rapidement à des soins. Pire, c'est parmi les électeurs du Bloc que l'on retrouve la plus forte proportion de Canadiens favorables à cette approche (72 %, contre 65 % des électeurs du PC, 57 % des électeurs libéraux et 43 % des électeurs néo-démocrates).

Qu'est-ce à dire? De un, qu'une majorité d'électeurs vote d'abord en fonction de ses intérêts personnels et collectifs en fonction de la conjoncture du moment; de deux, qu'au lieu de se réclamer arbitrairement de pseudo-valeurs nationales et fondamentales, les partis font toujours mieux de concentrer leurs efforts pour proposer une analyse claire et des mesures concrètes susceptibles d'améliorer la qualité de vie de chacun. Le reste n'est que chasse aux sorcières.

j-rsanstafon@ledevoir.com

Le bluff iranien

Un jour, c'est oui. Le lendemain, c'est oui mais. Le surlendemain, c'est non. De quoi s'agit-il? Des louvoisements sans fin dont usent les négociateurs iraniens chargés, paraît-il, de trouver une issue au contentieux nucléaire qui perdure depuis maintenant trois ans. Attardons-nous au dernier acte de cette pièce qui, n'eût été de l'extrême gravité du sujet, devrait être qualifiée de farce.

Mercredi de la semaine dernière, l'Iranien Ali Larjani rencontre le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov afin de reprendre les discussions sur la base suivante: les Russes assistent techniquement les Iraniens en Iran, mais conservent la haute main sur les activités «sensibles» qui seraient poursuivies en territoire russe. Les signaux envoyés alors par les Iraniens sont positifs. Vendredi, ils ne le sont plus.

Ce qui s'est passé la semaine dernière est à l'image de ce qui se passe depuis des mois: les Iraniens jouent au chat et à la souris afin de gagner du temps et de piéger certains membres du Conseil de sécurité. Entre l'élaboration et la communication du plan russe, deux faits ont été constatés qui méritent d'être rappelés.

Au cours de l'automne, la Chine a signé un accord d'achat de gaz et pétrole iranien avant que la Russie ne vende pour des milliards de dollars des missiles longue portée. Ici et là, on assure que, forts de ces contrats, les dirigeants iraniens ont la certitude que ces deux pays hésiteront longtemps avant de brandir leurs droits de veto au Conseil de sécurité. Précisons que, à moins d'un changement de dernière minute, l'Agence internationale de l'énergie atomique va recommander la saisie du dossier par le Conseil de sécurité.

Toujours est-il que le gouvernement iranien semble avoir fait le pari suivant: la Russie et la Chine devraient s'opposer à des sanctions, car elles se traduiraient immanquablement par une flambée des prix du pétrole. Celui-ci avoisinant actuellement les 66 \$ US, il est peu probable, estiment les Iraniens, que certains prennent le risque de faire un geste qui propulserait le coût du baril aux environs des 80 \$.

Les États-Unis? Embourbés comme ils le sont en Irak, il n'y a aucun risque qu'ils s'engagent militairement sur un autre front. L'administration Bush ainsi que les gouvernements britannique et français vont certainement favoriser la prise de sanctions. Mais entre les possibles veto de la Chine et de la Russie, sans oublier le risque d'une hausse marquée du pétrole, il serait étonnant que ces sanctions soient étouffantes.

Lorsqu'on regarde d'un côté comme de l'autre, on a l'impression que tous les acteurs du dossier sont bloqués dans une impasse à une exception, l'Iran bien évidemment. Les récentes discussions avec les Russes s'avèrent des simagrées identiques à celles observées lors des pourparlers avec la tróika européenne formée de l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne. Des simagrées qui ne peuvent plus cacher l'intention réelle du président Ahmadinejad, soit posséder la bombe.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSTAFON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

LE DUR RETOUR À LA VIE NORMALE POUR LES MINISTRES DÉFAITS...



L E T T R E S

Un Canada nouveau

J'ai longtemps cru à un Canada nouveau. J'ai toujours voté Parti québécois parce que je croyais que l'on pouvait participer à la création d'un Canada nouveau. Un Canada qui reconnaîtrait la légitimité de l'existence de deux peuples fondateurs.

J'ai dit OUI lors des deux référendums, car je croyais que nous obtiendrions une majorité favorable à un nouveau dialogue entre Canadiens. Dialogue par lequel nous pourrions nous faire entendre et enfin parvenir à être ce que nous voulons être dans cette maison canadienne. Sans recourir au divorce! Till now, ce fut à chaque fois une grande déception.

Pour moi, voter Parti québécois voulait dire «Souveraineté-Association» tel que le préconisait René Lévesque. Se sentir pleinement Québécois à l'intérieur du Canada et le vivre comme tel, librement.

A ma connaissance, un seul premier ministre canadien issu du Québec a vraiment tenté de faire accepter au ROC (rest of Canada) cette vision du Canada: Brian Mulroney. Avec Meech, il présentait un projet juste et acceptable pour les Québécois. Plein de compromis, mais juste et acceptable. Beaucoup de Canadiens avaient compris ce projet, mais compter sur l'adhésion de tous s'est avéré trop ambitieux.

Aujourd'hui, un nouveau premier ministre nous arrive. Il n'est pas québécois. Néanmoins, il dépose devant les Canadiens sa vision de ce que serait le Canada avec la participation des Québécois. Projet embryonnaire, un germe de projet peut-être, mais un projet, une vision. Peut-être le ROC prêterait-il enfin l'oreille... et le cœur.

Ce dont je suis «tanné», ce n'est pas d'en-

tendre parler de Constitution, mais d'entendre que nous ne sommes pas encore acceptés dans ce pays tel que nous sommes: québécois-francophones-bilingues-conscientiels-que-le-monde-extérieur-existe-et-qui-ne-veulent-pas-être-assimilés. Nous voulons continuer d'exister à l'intérieur de ce pays comme les Catalans à l'intérieur de l'Espagne. Et nous avons un nouveau premier ministre qui veut proposer aux Canadiens un nouveau deal.

Peut-on?
Pierre Choquette
Montréal, janvier 2006

Un peuple conservateur

Les Canadiens ont exprimé leur volonté de changement aux élections de lundi. Ils se sont enfin débarrassés de l'arrogance des libéraux qui gouvernaient le pays depuis 12 ans. De ce fait, il faut les féliciter car non seulement ils ont chassé le PLC mais, plus important encore, ils ont réussi à surmonter leur peur.

Comment ont-ils fait? Cela a été très difficile. D'abord, il suffisait de crier «changeons pour vrai» (changer quoi?) pendant toute la campagne. Ensuite, lorsqu'on s'adresse aux Québécois, il ne faut jamais oublier de nommer René Lévesque (surtout lorsqu'on est conservateur et de droite!). Finalement, comme dans toute campagne électorale, qu'on nous promette n'importe quoi! Par exemple: la résolution du déséquilibre fiscal ou la décentralisation. Parlons-en: les 36,25 % de gens qui ont voté conservateur se sont peut-être dit qu'un gouvernement bleu allait décentraliser Ottawa. Et ils ont raison.

Ils savaient probablement aussi que le Parti

conservateur est un parti de droite. Dorénavant, Ottawa laissera le champ libre aux entreprises privées dans les provinces! Celles-ci s'occuperont par exemple de la santé avec le vieillissement de la population, les provinces n'arrivant plus à soigner tout le monde. Mais bien sûr, les hôpitaux privés en seront capables! Je ne vous mens pas, le privé peut tout faire, et c'est le peuple conservateur qui en subira les conséquences!

Dieguito Farina
Le 25 janvier 2006

Une question de pragmatisme

De grands penseurs attribuent déjà l'élection des conservateurs dans la région de Québec à une perte dramatique de l'option souverainiste! Quelle courte vue! Ils oublient que, traditionnellement, le Québec a souvent voté pour une couleur au provincial et une autre sur la scène fédérale! La ceinture et les bretelles quoi!

Il faut comprendre aussi que, pour donner une leçon aux libéraux, le meilleur moyen était d'élire le seul parti qui pouvait prendre le pouvoir. N'oubliez pas que 11 députés conservateurs de moins et 11 députés libéraux de plus, et les libéraux restaient au pouvoir!

Les gens de la région de Québec sont aussi très pragmatiques: en attendant une éventuelle indépendance, essayons de sortir le maximum du fédéralisme! Si Harper donne au Québec ce qu'il a promis tant mieux! S'il déçoit, il sera toujours temps de voter de l'autre bord!

Ne cherchez pas midi à quatorze heures!
Olivier Aerni
Étudiant au bac. communication publique
Québec, janvier 2006

LIBRE OPINION

Le projet de loi 125 ou l'art de dissocier l'indissociable

ALAIN ROY

Professeur de droit de la famille,
Faculté de droit, Université de Montréal

Le 24 janvier, la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a entrepris le processus de consultations générales portant sur le projet de loi 125 modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse. Pour l'essentiel, les modifications proposées par le gouvernement visent à réduire la durée des placements provisoires en famille d'accueil, de manière à favoriser le déploiement rapide d'un «projet de vie stable» au bénéfice des enfants retirés de leur milieu d'origine.

Ce projet de vie poura prendre la forme d'un placement permanent auprès d'une famille d'accueil, assorti ou non d'une tutelle. Il pourra également se traduire par une adoption en bonne et due forme. De l'aveu même de la ministre responsable de la réforme, Margaret Delisle, le projet de loi entraînera vraisemblablement une augmentation du nombre d'adoptions. On ne peut qu'être en accord avec cette affirmation, le projet ne laissant aux parents biologiques que peu de temps pour faire la preuve de leur réhabilitation et récupérer la garde de leur enfant.

Ironiquement, la ministre Delisle a reconnu en commission parlementaire l'importance d'un débat de fond portant sur le cadre juridique de l'adoption, un cadre dont les paramètres ont été établis à l'époque des «filles-mères» qui, dès après l'accouchement, se voyaient pratiquement forcées de remettre leur poupon aux orphelinats.

Curieux paradoxe

La ministre s'est toutefois empressée d'ajouter que, s'agissant d'une problématique dépassant les limites de son champ de compétence ministérielle, le réaménagement du droit de l'adoption ne se ferait pas dans le contexte des travaux législatifs en cours. Autrement dit, de belles questions en perspective, mais dont on ne discutera pas ici et surtout pas maintenant. Quel paradoxe!

Comment peut-on à la fois reconnaître les lacunes d'une institution teintée d'anachronismes, tout en en facilitant l'accès? Le gouvernement du Québec ne peut certainement pas plaider l'ignorance ou le manque de temps.

Le rapport Dumais, sur la base duquel le projet de loi 125 a été élaboré, soulignait, dès février 2004, l'importance d'une réflexion globale en matière d'adoption, notamment en ce qui a trait aux conséquences juridiques résultant d'un jugement d'adoption... des conséquences pour le moins radicales.

Dans l'état actuel du droit québécois, un tel jugement entraîne la rupture définitive du lien de filiation entre l'enfant et ses parents biologiques. Ceux-ci se voient définitivement effacés du portrait de famille. Un nouvel acte de naissance est substitué à l'acte primitif, l'enfant perdant ainsi toute trace des personnes qui l'ont mis au monde et des membres de sa parenté d'origine, avec qui il pourrait avoir tissé des liens étroits durant ses premières années d'existence.

Les recherches scientifiques ont pourtant montré le besoin fondamental de toute personne de connaître ses racines biologiques. La Convention internationale relative aux droits de l'enfant cristallise d'ailleurs ce besoin sous forme de droit, droit dont le Code civil ne fait nullement écho, si ce n'est à travers la difficile voie des retrouvailles.

En déposant un projet de loi qui provoquera une augmentation du nombre d'adoptions, sans qu'ait d'abord été révisé le cadre juridique de l'adoption, le gouvernement du Québec porte non seulement atteinte aux valeurs en chassées dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, mais il fait également preuve d'une grave insouciance à l'égard des enfants dont l'adoption sera éventuellement prononcée.

Les arguments avancés par la ministre Delisle pour différer le débat ne sont guère convaincants. A mon avis, on ne peut dissocier l'indissociable. Les enfants ne doivent pas faire les frais des barrières juridictionnelles d'un gouvernement.

Adoption simple

Les formules d'adoption qui permettraient aux enfants de bénéficier d'un milieu de vie stable auprès de parents adoptifs aimants, tout en conservant leur filiation d'origine au registre de l'état civil, existent dans différents pays sous le nom d'«adoption simple».

Il ne s'agit donc pas de réinventer la roue, mais d'introduire une nouvelle option permettant de concilier les différents besoins de l'enfant, sur la base des législations étrangères et des travaux de recherche auxquels les autorités ministérielles ont accès depuis plusieurs années.

Sous la pression des lobbys, le gouvernement a démontré, dans le passé, sa capacité d'amender le Code civil à l'intérieur de délais très courts, sans avoir d'études scientifiques probantes en sa possession. A lui de nous prouver maintenant qu'il peut carburger au même rythme, lorsqu'il s'agit de légiférer au profit des plus démunis.

IDÉES

La percée du PCC au Québec

Il faut pratiquer un souverainisme d'ouverture

MICHEL SEYMOUR

Professeur, Département de philosophie, Université de Montréal

Comment réagir à l'élection du PCC et à sa promesse de corriger le déséquilibre fiscal, de respecter les compétences du Québec et de permettre une délégation internationale québécoise à l'UNESCO?

Il se peut que cette conjoncture nouvelle change la donne pour certains militants actifs au sein du mouvement souverainiste, et qu'elle les désarçonne quelque peu. Car qu'arriverait-il à la cause si le PCC réalisait ces promesses? Une telle éventualité les inciterait peut-être à regretter d'avoir stratégiquement choisi de critiquer le fédéralisme tel qu'il est pratiqué à Ottawa.

D'autres militants souverainistes, qui refusent toujours de justifier leur cause en s'appuyant sur l'intransigeance de la fédération canadienne, se sentiront confortés dans leur point de vue que c'était une erreur de parler des défauts structurels de la fédération canadienne. Ils se diront que c'est toujours une erreur d'intervenir pour réclamer des réformes au sein du régime fédéral. Il faut rompre, diront-ils, avec le nationalisme réactif, le nationalisme du «ressentiment», et parler positivement en faveur de la souveraineté.

Pourquoi les Bleus à Québec?

Je veux bien, mais la plupart des citoyens ordinaires qui sont tentés par l'indépendance ne réagiront pas de cette façon. Ils sont pragmatiques et ils considèrent depuis toujours qu'une réforme en profondeur de la fédération canadienne serait acceptable. Cette idée est particulièrement ancrée dans la région de Québec et chez les militants de l'ADQ. Il n'y a pas d'autre explication à la percée du PCC dans le centre du Québec.

Même si plusieurs de ces concitoyens pensent que la souveraineté est en principe préférable au fédéralisme multinational, ils auraient volontiers opté pour le pis-aller d'une fédération profondément réformée. Ils pensent qu'il faudrait reconnaître le peuple québécois dans la constitution canadienne et en accepter les conséquences institutionnelles.

Cette intuition, présente au sein de la population dans son ensemble peut être articulée par les experts qui comprennent le fonctionnement idéal d'un Etat multinational. Le modèle de l'Etat-nation n'est après tout pas le seul modèle possible, car la multination existe déjà en Belgique et est peut-être sur le point d'exister pour les Catalans en Espagne.

Un fédéralisme d'ouverture?

En quoi consiste donc cette réforme du fédéralisme? Il faut reconnaître officiellement dans la Constitution canadienne l'existence du peuple québécois, le statut particulier de la province de Québec, le régime de fédéralisme asymétrique pour le Québec, le droit de retrait avec compensation financière pour le Québec, la limitation du pouvoir fédéral de dépenser au Québec, la mise en place de mécanismes pour résoudre le déséquilibre fiscal au Québec, la pleine maîtrise d'œuvre du Québec en matière de langue, de culture, de télécommunications et d'immigration, la doctrine Gérin-Lajoie en relations internationales pour le Québec, et le droit du Québec de contribuer à la nomination de trois des neuf juges à la Cour suprême. Il faudrait en outre transférer l'assurance-emploi au Québec et aussi, bien sûr, abroger C-20.

Il ne s'agit pas de placer la barre trop haut dans le but d'obtenir un refus du Canada. Les mesures proposées sont là pour la plupart des revendications historiques des fédéralistes québécois.

En outre, ces changements auraient peu de conséquences pour les Canadiens qui pourraient choisir



ANDY CLARK REUTERS

Stephen Harper lors d'un passage à Montréal durant la campagne électorale. Il se peut que l'élection des conservateurs désarçonne quelque peu certains militants actifs au sein du mouvement souverainiste.

pour leur propre région entre un fédéralisme centralisé et un fédéralisme décentralisé. Cela équivaut-il à l'accord du lac Meech? Bien sûr que non. L'accord du lac Meech était effectivement inacceptable, parce que les cinq mesures proposées étaient insuffisantes, et surtout parce que la clause de société distincte n'avait d'impact que sur la langue, et un impact mitigé en plus.

Un souverainisme d'ouverture

Les citoyens savent qu'il faut une réforme en profondeur pour résoudre la question nationale québécoise à long terme. Les militants souverainistes qui seraient disposés à un tel compromis ne sont toutefois pas légion.

Je suis pour ma part un souverainiste de ce genre, qui aurait fait ce compromis, mais qui croit qu'une telle réforme est désormais impossible. Je ne suis donc pas désarçonné devant l'arrivée au pouvoir du PCC, puisque celui-ci est encore très loin de reconnaître la nécessité d'une réforme constitutionnelle en profondeur de ce genre. Ce fut en effet, une erreur de frapper exclusivement sur le clou du déséquilibre fiscal, sans avoir en tête l'ensemble de la réforme nécessaire.

La solution n'est toutefois pas de faire disparaître la fédération canadienne de notre écran radar et de voir la souveraineté comme une fin en soi ou de la voir exclusivement comme le seul moyen de réaliser un certain projet de société. La solution consiste notamment

à placer le Canada encore une fois en face de son incapacité viscérale à reconnaître l'existence du peuple québécois et en face de son incapacité à transformer le pays dans un véritable Etat multinational.

En faisant cette démonstration, on ne pratique pas un nationalisme du ressentiment. Ce sont les souverainistes qui choisissent d'ignorer systématiquement le Canada qui entretiennent du ressentiment.

La stratégie proposée ne consiste pas non plus à traiter la souveraineté comme un pis-aller. C'est le fédéralisme multinational qui aurait été un pis-aller acceptable. Le «fédéralisme d'ouverture», qui est, il est vrai, encore une nouvelle appellation improvisée pour recycler ce vieux rafirot monarchique qu'est devenu le Canada, ne peut se faire que par une réforme constitutionnelle profonde. Le Canada est-il disposé à une telle ouverture? Nous savons bien que non. Alors pratiquons un souverainisme d'ouverture et faisons plutôt la démonstration de cette incapacité. Il n'y a pas d'autres moyens de convaincre les Québécois indécis de prendre le beau risque de la souveraineté.

Il y aura certes de la «turbulence». Mais ceux qui prennent l'avion régulièrement savent que le pilote nous annonce très souvent que nous sommes sur le point de traverser une zone de turbulence. Cela les empêche-t-il de voyager? Qui refuserait de prendre l'avion pour cette raison?

Les États-Unis appuieront une ONU réformée et mieux gérée

KEVIN E. MOLEY

Ambassadeur, représentant permanent des États-Unis auprès des Nations unies à Genève

Membre fondateur, pays d'accueil, premier donateur mondial: c'est à ce triple titre que les États-Unis s'engagent à soutenir l'Organisation des Nations unies dans sa mission promotrice de paix, de sécurité, de liberté, de respect des droits de l'homme et de développement.

Depuis sa création il y a 60 ans, l'Organisation des Nations unies joue un rôle vital, qui est de répondre aux besoins des États du monde entier. Au cours des 12 mois écoulés, le Conseil de sécurité a pris des mesures en vue d'apaiser la violence au Soudan, d'imposer la fin de l'occupation syrienne du Liban et de mobiliser l'appui international aux élections et à la transition à un gouvernement démocratique en Irak.

D'autres organes de l'ONU sont sollicités pour réagir à d'urgents besoins transnationaux tels que la lutte contre le sida et la menace de la grippe aviaire, les secours aux sinistrés de séismes et de tsunamis, la protection des réfugiés et d'autres aides humanitaires à des millions d'êtres humains de par le globe.

Défaillances

Mais il est clair qu'à l'heure actuelle le système des Nations unies est accablé de problèmes. Ses défaillances, à l'image de la mauvaise gestion et de la corruption qui ont miné le programme «Pétrole contre nourriture», ou de l'exploitation sexuelle à laquelle se sont livrés des agents onusiens de maintien de la paix, devenant ainsi les auteurs et non les atténuateurs de souffrances humaines, doivent être corrigés si l'on veut que cette organisation survive en tant qu'institution capable de répondre encore aux besoins de ses membres.

Si donc l'ONU est appelée à réaliser les grandes missions qui ont présidé à sa fondation, des changements fondamentaux s'imposent. Sur la manière de les opérer, le débat est aujourd'hui bien engagé. Les États-Unis, pour leur part, sont pleinement attachés à cet effort de réforme, tant à l'ONU qu'au sein de ses institutions spécialisées. Bref, nous voudrions que les États membres, en particulier les pays en développement, bénéficient, aussi efficacement et aussi pleinement que possible, des services que tous doivent payer.

De l'avis des États-Unis, la réforme commence par la refonte du secrétariat lui-même et notamment par des changements au niveau du budget, de la gestion et de l'administration. Fort de son expérience, le secrétaire général a préconisé de nombreuses améliorations, que les chefs d'Etat et de gouvernement du monde ont avalisées en septembre au Sommet mondial de l'ONU. Certaines d'entre elles visent à imprimer une plus grande transparence au processus budgétaire, d'autres à protéger le personnel de représailles pour avoir dénoncé des abus, d'autres encore à donner au secrétaire général une plus grande latitude en ce qui concerne l'affectation de personnel à des tâches prioritaires.

Une réforme dans le domaine des droits de l'homme s'impose d'urgence. Nul n'ignore les carences de l'actuelle Commission des droits de l'homme, où des États coupables d'infractions aux droits de l'homme siègent pour juger des États démocratiques. Nous soutenons l'initiative du secrétaire général visant à remplacer cette commission par un Conseil des droits de l'homme plus petit, axé sur l'action et dont la composition ne devrait pas inclure des États coupables d'abus.

Priorités

Une réforme efficace exige en outre que l'ONU affecte ses précieuses ressources aux programmes réellement prioritaires. Un grand nombre de programmes servent des mandats caducs; pourtant, ils ne manquent ni de financement ni de personnel.

Par exemple, le Conseil de tutelle, établi en 1945 pour assurer la supervision de territoires qui se préparaient à l'indépendance, a encore du personnel au Secrétariat, bien que Palau, le dernier territoire, soit devenu un Etat membre en 1994.

La réforme de la gestion s'impose si l'on veut que l'Organisation des Nations unies s'acquitte de façon efficace, transparente et responsable des missions qui lui sont assignées. Le renforcement des contrôles internes à l'ONU et dans ses agences spécialisées permettra d'assurer que les ressources vont là où elles doivent aller, renforçant ainsi la confiance des donateurs dans le système. Dans un monde aux ressources limitées, les contributions des États membres doivent financer les programmes les plus importants et les plus rentables, en particulier ceux qui s'attaquent à la problématique de la santé, de l'éducation et de l'économie dans les pays en développement.

Comme tout donateur, nous souhaitons soutenir une gestion efficace et axée sur les résultats, car le gaspillage d'argent entraîne un financement moindre des programmes judicieux et bénéfiques.

Depuis longtemps, les États-Unis allient l'insistance sur une bonne gestion et la générosité. Par exemple, après que l'Organisation mondiale de la santé eut appliqué des réformes pour améliorer la gestion, la planification stratégique ainsi que la supervision du budget et de ses programmes, les États-Unis ont accepté d'augmenter le budget de base de l'OMS pour la période biennale 2006-2007 sans diminuer pour autant la progression de leurs contributions volontaires.

A mesure que le débat progressera, nous continuerons de promouvoir ces changements nécessaires et d'œuvrer de concert avec tous les autres gouvernements afin qu'en améliorant la gestion de l'Organisation des Nations unies nous accroissions l'efficacité de son action en faveur de ceux qui ont le plus besoin de son aide. Tous les pays ont intérêt à ce que l'ONU soit performante au maximum dans la réalisation de sa vision primordiale.

Pierre Angers (1912-2005)

Un penseur et un éducateur à saluer

PIERRE LUCIER

Chaire Fernand-Dumont sur la culture, INRS-Urbainisation, Culture et Société

Le 26 décembre 2005, Pierre Angers s'est éteint discrètement, à l'image de ce qu'il avait été les dernières années de sa vie. Trop discrètement, à la vérité, quand on considère l'importance de sa contribution au monde québécois de l'éducation.

Pendant plus d'un demi-siècle, en effet, Pierre Angers a contribué au développement d'une pensée éducative d'abord soucieuse de ses fondements et de ses finalités. Peu enclin aux modes passagères, il a méthodiquement poursuivi son exploration des réalités psychologiques, épistémologiques et anthropologiques de l'acte d'apprendre et, corrélativement, de l'acte d'enseigner. Il a ainsi creusé son sillon, celui d'une vision profondément humaniste de l'activité éducative, toujours ancrée dans l'observation minutieuse de ce que vivent les personnes qui apprennent et celles qui soutiennent l'apprentissage.

Héritier de la tradition pédagogique jésuite, il prônait l'approfondissement des apprentissages et la maîtrise des savoirs, et la nécessité d'y mettre le temps pour les assurer. «Non multa sed multum», comme l'enseignait le Ratio Studiorum.

Deux moments-clés

Inaugurée par près de 25 années d'enseignement en lettres à l'Université de Montréal et dans les établissements jésuites montréalais, la longue feuille de route de Pierre Angers est impressionnante. Il faut au moins en souligner deux moments particulièrement importants en raison de leur portée publique et de leur influence sur l'évolution de notre système d'éducation.

Le premier est celui de la rédaction du rapport 1969-70 du Conseil supérieur de l'éducation, *L'Activité éducative* (Québec, Éditeur officiel, 1971), après une participation remarquée comme premier président de la Commission de l'enseignement supérieur du Conseil (1965-68). Elaboré en pleine période de réingénierie de système, ce texte invite, alors que «l'accent a été mis sur la réforme des structures» (p. 72), à «accorder la priorité à l'activité éducative» (p. 73). Et de conclure: «... la réforme scolaire [...] doit dépasser le niveau de l'organisation. Elle devrait s'attaquer au problème des finalités, des valeurs qui animent, ou du moins qui devraient inspirer le système scolaire, et en particulier les actions de formation. Aucune réforme profonde ne peut être accomplie en éducation sans que soient étudiés en profondeur et pénétrés, les postulats fondamentaux, d'ordre psychologique ou philosophique, de l'activité éducative, du développement de la personne, de la nature des opérations de la connaissance, de la motivation.» (p. 73). Pour mémoire.

Le second est celui de la présidence de la Commission d'étude sur les universités, qui a été créée en 1977 et dont le rapport a été remis en mai 1979. Le rapport du Comité de coordination (Québec, Éditeur officiel, 1979), dont on doit l'essentiel à Pierre Angers, est tout entier centré sur la «mission fondamentale de l'université» et sur sa «fonction sociale».

L'université y est décrite comme «une entreprise à visée essentiellement éducative et culturelle», [qui] «poursuit un dessein de connaissance et de découverte, de recherche et de formation; un dessein de discipline

dans les démarches de la raison et de discernement dans l'application des connaissances» (p. 12). Et plus loin: «... nous n'entendons pas seulement rappeler que l'université a pour objet essentiel de poursuivre la mise en commun ou l'élaboration des connaissances. Nous sommes aussi persuadés qu'elle a pour mission l'épanouissement des personnes et la promotion culturelle des collectivités» (p. 57). Ce rappel sans compromis n'a rien perdu de sa pertinence et de son actualité.

Pierre Angers a conduit son cheminement avec une constance et une cohérence exceptionnelles. Ils sont nombreux celles et ceux qui ont gardé de leur contact avec cet intellectuel de haut niveau le souvenir de riches expériences d'accueil et de dialogue.

Intelligent, cultivé, fidèle en amitié, Pierre Angers avait une remarquable capacité d'écoute, de respect et d'émerveillement. Et il savait intégrer dans ses propres démarches l'apport de ses interlocuteurs, petits et grands, leurs objections aussi bien que leurs suggestions.

Ses allures de grand seigneur — car c'en était un — étaient empreintes de simplicité et de frugalité, celles-là mêmes qui

l'ont amené, au cours de ses années de maturité, à se consacrer à la recherche-action dans une école primaire de Trois-Rivières, dont est née une collection (L'activité éducative: une théorie, une pratique) publiée avec Colette Bouchard. C'est aussi ce qui l'a conduit au travail de la terre sur les rives de la Yamaska, dont s'inspire son dernier ouvrage, *Les Jardins, expression de notre culture* (Saint-Jean-sur-Richelieu, éditions Belle Feuille, 2005).

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dailly (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairendrée Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement); Benoit Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (commun Internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Madeleine Koux Soucy (Culture), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclon, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs); Renée Léo Guimont et Serge Paquin (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Belair (théâtre et culture), Julie Carpentier (jeu), Paul Bennett (jeu), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (indian), Caroline Montpetit (livre), Odile Tremblay (cinéma), Frédérique Doyon (numéraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (jeu), Philippe Papineau (numéraire), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (numéraire); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (jeu), Jean-Pierre Legault (jeu), Kathleen Levesque, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marilyn Hamelin, Alexandre Shields (commun); La documentation: Gilles Paré (directeur), Marion Derotte, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Durrain (correspondants parlementaires à Québec); à la publicité et le marketing: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Jean-François Bosse, Marlene Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Anselme Maltin, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruellan, Nadia Sebat, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blais, Sylvie Laporte, Jeanne Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanits, Olivier Zaida. INFORMATION: Laurence Thériault, Yanick Martel (responsable des services comptables), Céline Furo, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross. Nicole Carmel (responsable des services comptables).

ACTUALITÉS

OBÉSITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

Intitulé *Les Problèmes reliés au poids au Québec, un appel à l'action*, ce document dresse sur près de 60 pages la liste des gestes à effectuer afin de briser les courbes ascendantes de la surcharge pondérale. Avec en trame de fond un but: changer «les environnements et les modes de vie de la population» pour mieux s'attaquer à une «situation grave» dont les «conséquences en coût de santé et en réduction de la productivité hypothéqueront l'avenir de la société», indiquent les auteurs.

Le programme est chargé. Et pour ce groupe mis en place en l'an 2000 par l'Association pour la santé publique du Québec (ASPBQ), il doit désormais s'appuyer sur cinq mesures «proposées comme point de départ» de cette guerre: implantation de politiques alimentaires en milieu scolaire, modification des environnements physiques pour encourager l'activité physique, révision des réglementations sur la publicité destinée aux enfants, réglementation des «produits, services et moyens amaigrissants» et développement de la recherche sur les problèmes liés au poids, peut-on lire.

Pousser à la roue

Cette «vision de l'action» pour «déclencher un grand mouvement social de remise en question du mode de vie» vise d'ailleurs tous les secteurs de la société appelés par le groupe à apporter leur contribution, seuls ou en collaboration.

Le gouvernement devrait d'ailleurs donner le ton, selon le GTPPP en allouant «5 % de son budget à la prévention [...] plutôt que les 2 % actuels», mais aussi en posant les jalons d'une «politique nutritionnelle nationale et de programmes d'éducation en nutrition», soulignent les onze membres de ce groupe de réflexion. Québec pourrait aussi «prévoir des incitatifs financiers afin de promouvoir l'accessibilité des fruits et légumes locaux ainsi que la production et la commercialisation d'aliments préparés contenant moins de sel, de gras et de sucre», poursuivent-ils.

Cette production alimentaire mériterait d'ailleurs d'être davantage réglementée par les autorités sanitaires pour limiter la présence d'ingrédients délétères dans les produits, accroître les choix santé et réduire ceux qui le sont moins, poursuit le GTPPP. L'industrie doit également être forcée de «retour[er] pratiques de marketing, de mise en marché et de publicité», car, en la matière, le «volontariat, notent les auteurs du rapport, est une avenue où les résultats sont plus aléatoires et plus lents».

Refaire le monde

Au-delà de l'alimentation — et forcément de la malbouffe —, les gardiens de la santé publique exhortent les services de garde et les écoles à faire leurs devoirs avec l'aménagement d'aires de jeux, l'augmentation du temps alloué à l'activité physique, mais aussi l'adoption de mesures pour inciter les enfants à venir en vélo à l'école. À ce titre, les municipalités sont aussi interpellées par le GTPPP. Motif? Avec leur «plan d'aménagement», elles possèdent le «premier outil pouvant amener le Québec à se couvrir de voies cyclables et piétonnières, récréatives et utilitaires, visant à favoriser les déplacements actifs chez les jeunes et les adultes», peut-on dans ce document.

Véritable guide de survie dans un monde de plus en plus «obésogène», le plan d'action qui s'apprête à être dévoilé ce matin par ce regroupement de professionnels de la santé publique témoigne aussi de l'urgence d'agir après des années passées à réfléchir sur les problèmes de poids grandissants dans les sociétés occidentales.

C'est qu'avec 57 % de la population composant avec un excès de poids, le Québec est loin, sur la scène internationale, d'être une société distincte. Pis, notre coin de globe vit maintenant avec une «menace sociosanitaire», peut-on lire, qui pourrait lui coûter cher en faisant grimper «les coûts de santé, déjà jugés élevés (42 % du budget de l'État québécois)» qui deviendront alors «tout simplement ingérables», avertissent sans détour les membres de ce groupe dont l'appel devrait certainement faire beaucoup de bruit.

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

«La coopération entre Israël et les Palestiniens ne peut être possible que s'ils [le Hamas] répondent favorablement à trois conditions: renoncer au terrorisme et à la violence, reconnaître le droit d'Israël à exister et accepter tous les accords internationaux», a-t-elle dit.

«Cette position est celle de l'Allemagne, et nous la communiquerons à l'Union européenne», a-t-elle ajouté. «Le Hamas doit comprendre que nous avons des principes clairs.»

Selon elle, tant que le Hamas n'aura pas changé sa position envers Israël et le processus de paix, il serait «impensable» pour l'Union européenne de continuer à accorder des fonds à l'Autorité palestinienne.

«Nous devons voir comment le Hamas va agir et s'il ne change pas ses positions, il serait impensable qu'une telle Autorité soit soutenue par des fonds européens», a averti Mme Merkel, soulignant que le Hamas figurait sur la liste européenne des organisations terroristes.

Pressions financières

Cette délicate question de l'aide internationale sera d'ailleurs abordée aujourd'hui par l'UE lors d'une réunion de ses ministres des Affaires étrangères à Bruxelles. Premiers bailleurs de fonds de l'Autorité palestinienne, les Européens ont classé le Hamas sur leur liste des organisations terroristes. La large victoire de ce mouvement radical à l'issue d'un scrutin jugé démocratique et sa probable arrivée au pouvoir plongent donc l'UE dans l'embarras.

Pour l'instant, les responsables européens sont restés plutôt flous en expliquant que des relations

HAMAS

de travail étaient possibles avec tous ceux qui veulent la paix. «Le principe de base est que nous travaillerons avec ceux qui recherchent la paix», a déclaré Emma Udwin, porte-parole de l'UE. Selon elle, c'est au Hamas de montrer à la communauté internationale qu'il respectera l'Etat de droit et œuvrera en faveur de la paix.

Au même moment, se tiendra à Londres une réunion du Quartet, le groupe international sur le Proche-Orient. Les représentants de l'Union européenne, des États-Unis, de la Russie et de l'ONU évoqueront les répercussions de la victoire du Hamas sur le processus de paix, mais aussi la question du maintien ou non de l'aide financière fournie par ses membres aux Palestiniens.

Les États-Unis, eux, ont déjà tranché la question. Si le Hamas ne renonce pas à la violence et n'accepte pas de reconnaître l'Etat d'Israël, ils couperont leur aide à l'administration palestinienne. «C'est à eux de prendre la décision, mais nous ne fournirons pas d'aide à un gouvernement qui veut détruire notre alli et ami», a averti le président George W. Bush.

Fermeté

Les États-Unis attendent des Européens la même fermeté à l'égard du Hamas que celle qu'ils ont manifestée en annonçant le réexamen de toute leur aide aux Palestiniens en cas d'accession du mouvement intégriste au pouvoir, a déclaré hier la secrétaire d'Etat américaine Condoleezza Rice.

«On ne peut pas soutenir le processus de paix d'un côté, ce que nous faisons tous au sein du Quartet, et de l'autre côté soutenir les activités d'un partenaire à ces négociations ne reconnaissant pas l'existence de l'autre partenaire», a expliqué Mme Rice.

BORDUAS



RENEE BORDUAS

«Ma démarche a consisté à photographier des bouts de la pointe du mont Joli, cette immense roche qui s'avance dans la mer et dans laquelle j'ai vu un tableau de mon père.»

1945, la famille Borduas s'installera dans sa nouvelle demeure, à Mont-Saint-Hilaire, une maison dessinée et construite par Paul-Émile Borduas.

La triste suite est bien connue, mille fois répétée, autant de fois critiquée: après la parution de *Refus glo-*

bal, en 1948, Borduas quitte le Québec pour de moins troubles pérégrinations. Ce sera New York, Londres, la France... puis l'annonce de sa mort à Paris en 1960. Renée Borduas se souvient, enfant, d'avoir tenu le célèbre manuscrit «dans mes mains et d'avoir été inquiète...».

Il va sans dire que *Refus global* frappera cette famille comme «une tempête totale». Traversée par une tristesse propre à une petite fille, disions-nous? Il faut savoir que Renée Borduas ne verra son père que deux fois entre les événements entourant la publication de *Refus global* et la funeste annonce de 1960.

Épreuves exposées

«Dès lors, 75 de ses peintures nous sont arrivées de France. Mon père était peut-être mort, mais il était encore présent à travers ses œuvres, son imaginaire était là, et les trois étages de la maison étaient couverts d'œuvres. Quand j'ai vu les noir et blanc de mon père, c'a été un choc! C'est là que j'ai commencé à vouloir rattraper le temps...» Et ce temps devant être rattrapé se fera par le truchement de la photographie, son secret d'alcôve qu'elle a dévoilé au grand jour pour la première fois au musée Le Châtaud, l'été dernier.

Pourquoi exposer sur le tard? Pas de réponse. Qu'importe, les épreuves de Renée Borduas, prises sur les côtes de Percé, ne sont pas sans rappeler certaines compositions de son père tellement elles transpirent l'abstraction, sorte d'au-

tomatisme rupestre, non pas dans la démarche automatiste, mais dans le résultat.

Créant de véritables couches picturales tantôt monochromes, tantôt teintées, la chute de larges pans de calcaire ou d'argile dévoile de nouvelles surfaces, encore bien précairement reliées les unes aux autres par un entrelacs de bandes de calcaire dont l'aspect évoque la texture d'un large trait de couleur blanchâtre. L'immensité du promontoire rocheux fait figure de support, et l'œil aguerri de la photographe se métamorphose en palette du peintre, pouvait-on lire dans le texte de présentation de l'exposition du Châtaud, intitulé *Renée Borduas: les leçons de Percé*.

«En fait, dit-elle, ma démarche a consisté à photographier des bouts de la pointe du mont Joli [qui fait face au fameux rocher Percé], cette immense roche qui s'avance dans la mer et dans laquelle j'ai vu un tableau de mon père.» Le résultat des épreuves est saisissant. L'acte de photographier découle d'un «besoin de vivre en paix».

L'été prochain, le Musée d'art de Mont-Saint-Hilaire organisera à son tour un événement consacré aux photographies de Renée Borduas, qui se tiendra dans la demeure familiale, aujourd'hui nommée La maison Paul-Émile Borduas. L'accrochage comptera une quarantaine de photographies.

Collaborateur du Devoir

NASA

SUITE DE LA PAGE 1

Une dizaine de jours plus tard, ce spécialiste des modèles de simulation de l'évolution du climat rendait publiques des données montrant que 2005 fut probablement l'année la plus chaude depuis que la température terrestre est mesurée à l'aide d'instruments, c'est-à-dire depuis le début des années 1800. Il soulignait que le niveau de chaleur relevé au cours de la dernière année se comparait à celui de 1998 sauf qu'aucun courant marin comme El Niño n'y avait cette fois contribué. Il précisait que la Terre s'était réchauffée de 0,7 °C au cours des trente dernières années, la conduisant ainsi à atteindre la plus haute température qu'elle ait vraisemblablement connue depuis 10 000 ans. Et que l'accumulation des GES était la principale cause de ce réchauffement.

À la suite de ces deux interventions qui ont vraisemblablement fini par échauffer l'épiderme — particulièrement sensible sur cette question — de l'administration Bush, laquelle prône davantage des mesures volontaires pour ralentir, et non renverser, la croissance des rejets de gaz à effet de serre, le scientifique âgé de 63 ans est persuadé qu'on tente de l'écartier du débat public.

James Hansen précise au quotidien new-yorkais que des fonctionnaires de la direction de la NASA ont sommé le personnel du service des communications de passer au crible toutes ses prochaines conférences, publications et demandes d'entrevue avec des journalistes. Or, à la direction des communications de l'Agence spatiale américaine, Dean Acosta dément ces accusations en affirmant que «ce n'est pas ainsi que l'on procède à la NASA» et que «les res-

trictions imposées au D'Hansen étaient les mêmes que celles auxquelles étaient soumis tous les employés de la NASA et qu'elles visaient à assurer une bonne coordination dans la circulation de l'information afin d'éviter des surprises». M. Acosta ajoute que «tous les scientifiques du gouvernement peuvent débattre librement de leurs découvertes scientifiques, mais que les déclarations à portée politique doivent demeurer le privilège des décideurs politiques et des porte-parole attitrés».

Selon le scientifique James Hansen, qui n'en est pas à sa première prise de bec avec les politiciens, en raison de ses mises en garde contre les menaces à long terme des émissions de GES, lesquelles proviennent, affirme-t-il sans ambages, en grande partie du dioxyde de carbone (CO₂) dégagé lors de la combustion du charbon, du pétrole et des autres sources d'énergie fossiles, «il est essentiel de communiquer avec le public, car les préoccupations du public sont probablement la seule chose qui parviendra à surmonter les intérêts de certains qui ont obscurci le débat».

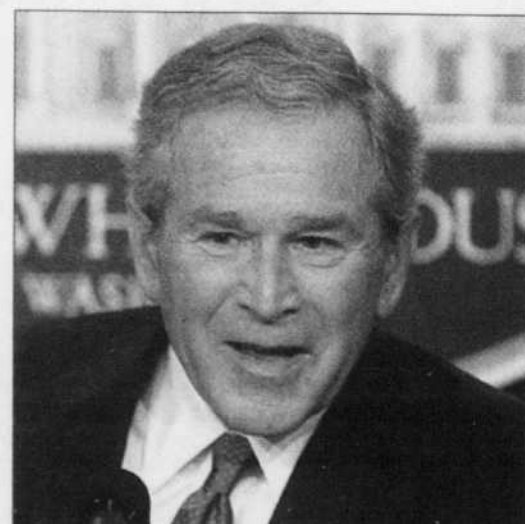
Le chercheur de la NASA savait qu'il n'avait plus la faveur de la Maison-Blanche depuis qu'il avait prononcé, à la veille de l'élection présidentielle de 2004, une allocution à l'université de l'Iowa au cours de laquelle il dénonçait le fait que les spécialistes du climat travaillant pour le gouvernement étaient muselés, et annonçait son intention de voter pour le sénateur démocrate John Kerry. Mais jamais il n'avait été autant tenu à l'écart du débat public au sujet des dangers que représenterait un délai supplémentaire dans la réduction des rejets de CO₂ que depuis début décembre 2005. James Hansen, qui travaille à la NASA depuis 1967, affirme que ses superviseurs s'arrogent même le droit de le remplacer dans n'im-

porte quelle entrevue accordée aux médias.

Au dire d'une employée du Goddard Institute, un fonctionnaire, du nom de George Deutsch, récemment nommé au service des communications du quartier général de la NASA, aurait rejeté une demande d'entretien avec le scientifique James Hansen qui avait été formulée par la National Public Radio, arguant que «cette radio représentait l'extériorité le plus libéral du pays».

Le chimiste de l'atmosphère, Ralph J. Cicerone, qui est également le président de l'Académie nationale des sciences, le plus important organisme scientifique indépendant aux États-Unis, ne tarit pas d'éloges à l'égard des contributions scientifiques du physicien James Hansen qu'il considère comme l'un des scientifiques les plus productifs et créatifs du monde dans son domaine. M. Cicerone insiste sur le fait que «chaque fois qu'il a assisté à une conférence de James Hansen ou lu ses écrits, il lui est apparu très clair que le scientifique parlait en son propre nom et non en celui de la NASA ou de l'administration, peu importe celle qui était au pouvoir».

Le *New York Times* souligne par ailleurs que la lutte qui oppose James Hansen aux fonctionnaires de la NASA n'est pas unique. Elle rappelle en effet le bâillon imposé à plusieurs scientifiques du laboratoire de recherche sur le climat de la National Oceanic and Atmospheric Administration qui, il y a cinq ans, répondaient régulièrement aux appels des journalistes. Or ces scientifiques ne peuvent désormais accéder d'entretien aux médias qu'après l'obtention d'une approbation de la direction de l'institution gouvernementale à Washington. De plus, chaque entrevue ne peut alors avoir lieu que si un représentant du



LARRY DOWNING REUTERS

L'administration de George W. Bush prône des mesures volontaires pour ralentir la croissance des rejets de gaz à effet de serre. Le scientifique James Hansen croit qu'on tente de l'écartier du débat public sur cette question.

service des communications est présent ou à l'écoute au bout du fil. Autant de restrictions inacceptables auxquelles James Hansen n'entend pas se soumettre.

Le Devoir avec le New York Times

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 300, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390